

Le 13 juin à partir de 13h, place Flora Tristan, au carrefour des rues Didot, Bénard et Sablière.

N° 64
1,50 €
Juin à Août
2004

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

LES CHOUX VOYAGEURS

Des expo gratuites, des fêtes de rue, des pique-niques... L'association de la rue Boulard n'a pas d'argent mais des idées. Des projets sympas. > PAGE 2



L'ÉCOLE UNIFORME

Contre la pédagogie standard ! Une réforme récente revient à mettre tous les élèves dans le même sac, sans tenir compte des besoins particuliers. Une mise au pas inadmissible. > PAGE 4

SAINTE-VINCENT DE PAUL

L'hôpital risque de laisser la place au tribunal de grande instance. Les transferts de services médicaux s'accroissent. > PAGE 5



FERME MONTSOURIS

Permis refusé : le bétonneur vient d'être débouté par la mairie. Petite histoire de cette ancienne « cour Saint Do » où des générations de gamins ont usé leurs fonds de culotte. > PAGE 8

Antennes relais

Ondes de choc

● Les antennes relais implantées par les opérateurs de téléphonie mobile sont au cœur d'une polémique. Dans le 14^e, les conseils de quartier et le Comité d'initiative et de consultation de l'arrondissement (Cica) ont attiré un large public pour débattre de la question. On s'interroge sur leur esthétique, leur nombre, et surtout sur le risque qu'elles font peser sur la santé des habitants. En l'absence de certitude scientifique, le maître mot reste le principe de précaution. Compte rendu des débats.



3 mars, 19h30, Porte-de-Vanves. Il fait nuit, il fait froid, il fait humide. Un passage chichement éclairé mène au gymnase Alain-Fournier, dévolu ce soir-là à la réunion publique organisée par les conseils de quartier Pernety et Didot/Porte-de-Vanves.

Une longue table recouverte de tissu. Des chevalets présentent les intervenants : pour Orange, Hervé Bodilis et Emmanuel Galouin. Amélie Piégay, membre du conseil

de quartier Pernety. Marc Cendrier représente l'association Priartem « Pour une réglementation des implantations des antennes relais de téléphonie mobile ». Ils sont rejoints par Yves Cochet, député Vert, et Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement.

Les sons résonnent étrangement dans cette vaste salle de sport. Les habitants s'installent, peu nombreux, dédaignant les premiers rangs. Certains se saluent, se regroupent.

Après quelques essais de micro, les murmures s'éteignent, la réunion peut commencer.

Les représentants d'Orange expliquent la nécessité du déploiement des antennes. Deux cellules moyennes ne pouvant utiliser les mêmes fréquences sous peine de brouillage, il faut multiplier les implantations. Ainsi, un plus grand nombre d'utilisateurs de mobile pourront parler en simultané. Le son gagnera en qualité. > SUITE PAGE 3

02 70 10 23598



Les Choux Voyageurs exposent

● Une association festive de soutien aux artistes

Si vous passez un jour rue Boulard, cherchez Baudelaire. Dès que vous l'aurez trouvé, tirant insolemment la langue à la manière d'Einstein, faites une halte : vous êtes à l'hôtel des Voyageurs que dirige Franck Laval (La Page n° 54.) Au rez-de-chaussée, l'accueillant Nadir Saïfi vous proposera de passer un agréable moment en contemplant l'exposition du mois, peintures, collages ou photos. C'est là que l'association "Les Choux Voyageurs" invite les artistes à exposer gratuitement leurs œuvres. Les soirs de vernissage ou les jours d'animation, vous pourrez y rencontrer Anne Ménard et Marc Zuate, responsables de l'association. Anne, qui manipule iconographie et photographie avec dextérité, s'occupe des maquettes, des affiches et du catalogue. Elle vous expliquera – clin d'œil vert et sourire chaleureux – comment fonctionne l'association. Marc, artiste peintre – lavallière et trait de barbe blanche sur le menton – s'occupe de l'organisation. Créée en janvier 2003, l'association compte une quarantaine d'adhérents. Elle s'enorgueillit de plusieurs fêtes et animations dans le quartier. Par exemple, le premier avril on défile déguisé en poisson. En septembre, c'est la fête du quartier Daguerre : on expose dans les rues et chez les commerçants. Il y a aussi des animations de groupe, comme "L'arbre dans la ville", où peintres et sculpteurs travaillent tous sur le même thème et exposent collectivement. L'association participe aux Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes du mois de mai.

L'Art dans la ville

Bien que l'argent fasse défaut, les projets ne manquent pas. Ainsi une exposition dans la brasserie "Main'café avenue", 165 avenue du Maine a lieu au mois de mai. "Et pourquoi pas une animation sur l'Art dans la ville et une expo/kermesse dans le parc Montsouris ?" rêve Marc. Un autre projet, bucolique



Les poissons défilent en avril. PHOTO : ANNE MÉNARD

celui-là : organiser une sortie pour pique-niquer au bois de Meudon ou à Ville d'Avray, une idée séduisante par son côté romantique qui rappelle Maupassant prenant le bateau à vapeur sur la Seine pour aller à Chatou ou Casque d'Or partant guincher dans les guinguettes des bords de Marne.

L'association est bien implantée dans le quartier à l'instar des artistes qui exposent de plus en plus souvent dans les cafés et brasseries comme "Le Zango", "chez Tina", au "Café 48", au "Vin des Rues", au "Daguerre" (voir article page 8), etc. Des musiciens, conteurs et autres troubadours participent souvent bénévolement à ces manifestations, contribuant à créer une atmosphère chaleureuse et festive.

Les Choux à la fête de "La Page"

Anne et Marc proposent une animation pour la fête de La Page, le 13 juin : organiser

un stand sur lequel seront installées des petites toiles sur un châssis tournant. Chaque artiste peindra une toile et chacun contribuera par son talent à la création d'une œuvre collective. A la fin de la fête, les artistes signeront leurs toiles qui seront vendues aux enchères (pour participer aux frais du stand et de la fête).

Si vous voulez rejoindre et soutenir l'association (ouverte à tous), il vous en coûtera 20 euros, une manne pour les Choux Voyageurs qui, malgré leur demande, ne bénéficient d'aucune subvention.

Contact : Marc Zuate, Tél. 01.45.45.09.21 ou 06.11.24.23.45.

JOSÉE COUVELAERE

Sami Nabil et Renata Bujic-Stancic: en juin ;

Exposition de groupe en juillet et août.

Presse

"Je vous vois passer, passez me voir !"

● Portrait d'une marchande de journaux passionnée par son métier.

Sur fond de "Suites anglaises" de Bach, un météore traverse l'étroite boutique, remet deux ou trois magazines en place, s'empare d'un livre et retourne en courant derrière sa caisse, à côté de laquelle trône un somptueux bouquet de lilas, offert par une cliente. Vous êtes chez Catherine Lemoine, qui tient magasin de presse, avenue René-Coty.

L'habit ne fait pas le moine ! Catherine, pourtant si fluette, dégage une énergie qui n'a d'égale que sa passion pour ce métier réputé très dur. Avec elle, le temps presse, au quotidien comme au figuré ! Présente sur tous les fronts, cette mère de trois enfants n'est pas femme à se laisser abattre et l'a déjà prouvé. Employée chez Marks & Spencers durant quatorze ans, elle est licenciée en mars 2001, quand l'entreprise décide un plan social. Déléguée du personnel, représentant le syndicat (autonome) du commerce parisien, elle se mobilise contre la fermeture du magasin qui met à la porte 1 700 personnes et se rend même à Londres avec Alain Krivine (LCR), soutenue par les employés de chez LU. À l'issue de ces luttes, elle se dit déçue par le syndicalisme et par les partis politiques : "De toute façon, j'en avais marre de l'ambiance et du salariat. Je pensais déjà à la presse ; j'ai toujours lu énormément de journaux."

Une heureuse reconversion

A deux pas de chez elle, rue du Saint-Gothard où elle demeure depuis dix ans, elle reprend, en juin 2002, le magasin de presse du 16, avenue René-Coty. "J'ai bénéficié d'aides financières à la création d'entreprise grâce aux conseils avisés d'une personne de la cellule de reclassement." Au début, son prédé-

cesseur, Gilbert Priolet, l'aide à apprendre le métier : "Elle ne va jamais tenir !" pense-t-il. Il est vrai que, dans le quartier, les magasins de presse ferment les uns après les autres (voir "La Page" n° 47). Aujourd'hui, la boutique de Catherine ne désemplit pas... Sa philosophie : "Il faut offrir au public des choses variées mais aussi savoir se faire plaisir." Elle élargit le rayon des livres et, férue de littérature, sait entretenir une curiosité pour les ouvrages qu'elle aime.

Mais le métier est exigeant : avec 18% seulement de commission sur les journaux et 25% sur les livres, il faut faire du chiffre ! Le magasin est ouvert tous les jours, de 6h30 à 13h puis de 15h à 20h, même le dimanche : 60 "Le Monde" vendus en moyenne par jour, une centaine le week-end ! Un ami lui donne parfois un coup de main. Le dimanche après-midi, dans ce secteur provincial et résidentiel du 14e, la boutique devient un lieu de rencontre entre gens du quartier : on discute de livres, on boit un verre, on plaisante, on potine aussi. Les riverains s'échangent messages pratiques, bons mots et autres coquécigues sur le présentoir extérieur du "Parisien" : "Pépette, va chez le garagiste pour qu'il change le pot d'échappement de la poussette de Renée. Ton Marcel à bretelles" ! Des tranches de vie de quartier... Il arrive que des clients proposent même d'animer la vitrine autour d'un thème : Mardi-Gras, par exemple. "Je vous vois passer, passez me voir !" est, ici, le maître-mot. Attention, la maîtresse des lieux a ses têtes, comme elle a ses coups de cœur pour certains livres !

Catherine organise des rencontres avec les écrivains qu'elle apprécie. Pierre Josse, rédacteur en chef des guides du Routard, y a

signé la réédition de son album de photos "La nostalgie est derrière le comptoir". Longtemps, a figuré en bonne place de sa vitrine le "Rosa Luxemburg" d'Alain Guillemin, historien habitant le quartier. Jamais elle ne perd ses réflexes de militante syndicaliste : "Quand un texte m'interpelle, je l'affiche à la porte. Comme cet article sur la fermeture de l'usine Moulinex !"

Des projets plein la tête

Catherine a plein de projets, comme d'agrandir son magasin pour aménager un coin librairie et mieux le mettre en valeur : "Je ne souhaite pas me cantonner à la presse. Curieusement, j'en apprécie pourtant le côté physique du travail, réceptionner (à 5h30) les journaux ficelés, les déballer, serpette en main, les installer sur les présentoirs, puis, le soir, remballer les retours destinés aux messageries. Le mercredi est la journée la plus chargée ; il faut déballer – avant 6h30 – "Télérama", "Pariscope", "L'Officiel des spectacles", "Le Canard enchaîné", sans compter tous les quotidiens. Sa bête noire est, comme pour beaucoup de marchands de journaux, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) qui imposent mille et un titres qui encombrant un espace déjà exigu et prélèvent l'argent automatiquement avant les ventes !

Cette année, Catherine va s'octroyer 15 jours de vacances au mois d'août... qu'elle mettra à profit pour réaménager sa boutique ! "Malgré la charge de boulot, j'ai trouvé une liberté inégalée, proclame-t-elle. Même si c'est un peu dur, c'est quand même pas la mine : j'aime mon métier !"

FRANÇOIS HEINTZ

Broussais Quelques épines dans la coulée verte

Lors de l'assemblée générale du Collectif Redessinons Broussais (CRB)*, un appel à "remobilisation" a été lancé en prévision de l'enquête publique sur l'aménagement de la voirie à l'intérieur du site (sur le feuillet Broussais, "La Page" a publié vingt articles, depuis le n° 29). Il est urgent en effet que les habitants et associations du quartier Didot-Porte de Vanves, premiers concernés par cette opération urbaine d'envergure, fassent entendre leurs voix, "même discordantes". Le questionnaire largement diffusé depuis un an n'ayant pas eu le retour espéré, de nouvelles relances sont à venir, et des actions à imaginer...

On se bouge ! Une chaîne humaine à l'occasion des prochaines journées du patrimoine, les Ateliers populaires d'urbanisme (APU)**, la fête très attendue du CRB en septembre... Autant d'occasions de s'informer et de ne pas laisser faire n'importe quoi. Car, malgré la satisfaction du maire, Pierre Castagnou, et de son adjoint, Romain Paris, personne ne sait précisément ce qu'il adviendra de ce vaste secteur du 14e. Nos politiques semblent opposés à des aménagements au coup par

coup et ne cessent de parler de "plan d'ensemble" et d'"aménagement global", comme le demande le collectif depuis trois ans. N'empêche, bien des zones d'ombre demeurent sur le devenir des établissements hospitaliers comme les élus le reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes. Certes, ils reprennent aujourd'hui l'idée de coulée verte défendue par le CRB, mais "peut-on avoir confiance, s'interroge la présidente du CRB, alors que nous n'étions même pas au courant du plan de voirie "tout bitume" établi par leurs services. Est-ce bien là la démocratie participative ?" Les habitants de la rue des Mariniers et de la rue des Arbustes, actuellement en impasse, se sentent directement menacés ; des pétitions circulent (déjà 200 signatures), des propositions de scénarios alternatifs s'élaborent. Rien n'est encore joué !

CHARLOTTE VINSONNEAU

* CRB, 28 rue Ledion. Internet : <http://c.r.broussais.free.fr>

** APU, centre social Broussais, 96 rue Didot (entrée par le 96 bis, puis deux fois à droite). Prochaines réunions à 10 h les 5 et 26 juin.

La Poste : peau de chagrin?

● Réorganisation des services de La Poste dans le 14e : productivité améliorée ou dégradation des services?

Vous vous souvenez sans doute avoir reçu dans vos boîtes, le 20 mars 2004, une lettre de la direction de La Poste nous annonçant une réorganisation de ses services afin d'assurer une meilleure productivité et s'excusant des désagréments occasionnés par la grève des facteurs.

La vision des syndicalistes qui ont contacté "La Page" et des agents de la poste du quartier connus depuis des années est relativement différente. La réorganisation va d'abord entraîner une baisse de la qualité des services. Une seule tournée par jour entre 9h et 12h 30 pour le courrier trié avant 9h, contre deux tournées jusqu'à présent (la seconde concernant le reste du courrier ordinaire trié après 9h et les recommandés). "Vous n'aurez plus que 70% de votre courrier trié le jour même".

Elle va également entraîner une réduction des effectifs des facteurs, de l'ordre de 20%,

et une intensification de leur travail notamment par l'augmentation du nombre de samedis travaillés.

Enfin, elle se traduira par une dégradation du climat social. La grève a duré treize jours, du 16 au 29 mars, avec un taux important de participation, même chez les habitués non grévistes. La direction de La Poste n'a accepté de discuter avec les syndicats qu'après le soutien des mairies du 14e et de Paris à leurs revendications. Interdiction leur a été signifiée de prendre contact avec les collègues des autres centres (des cadres supérieurs et des huissiers étaient là pour le vérifier). La réorganisation de la distribution du courrier commencera le 24 mai. Il reste à en observer les effets sur les services rendus, les effectifs, la dégradation des conditions de travail, et à redouter le transfert d'un service public au secteur privé.

DOMINIQUE GENTIL

Antennes relais Du rififi sur les ondes

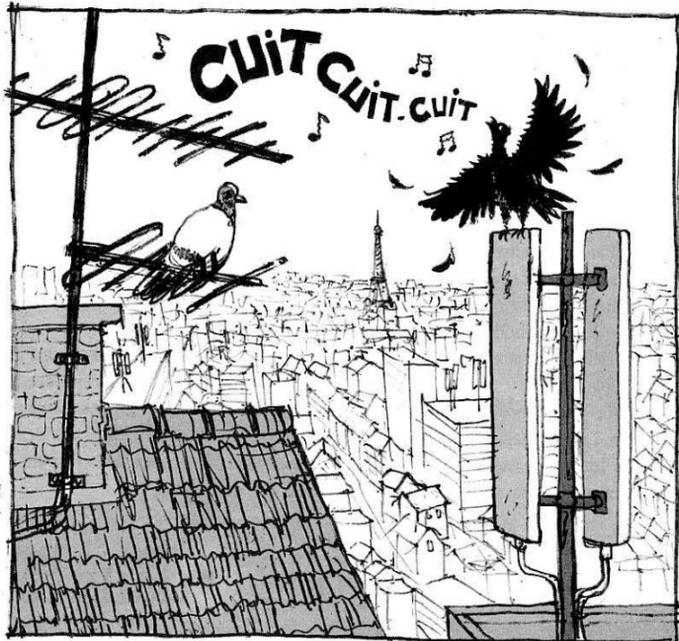
● Les conseils de quartier sont l'occasion de rencontrer les opérateurs de téléphonie mobile.

► SUITE DE LA PAGE 1 L'UMTS* permettra en outre à plusieurs interlocuteurs de se parler tout en se voyant sur l'écran de leur mobile. La visioconférence devient réalité.

MM. Bodilis et Galouin se relaient pour l'exposé technique. Se succèdent alors les watts, les volts, les mégahertz, l'Anfr, l'Art, l'Afom et la tour Eiffel, gigantesque émetteur-récepteur. Sans oublier le GSM et la bande FM. Avec l'UMTS, nous allons enfin bénéficier de toute la nouvelle technologie !

Population cobaye

Pas un bruit dans l'assistance. Certains paraissent suivre, d'autres semblent frappés de stupeur. Habités et néophytes ? Le porte-parole de Priartem intervient : "Comment pouvez-vous affirmer que l'absence de pathologies déclarées dans le quartier de la tour Eiffel constitue la preuve de l'innocuité des ondes électromagnétiques sur l'organisme ? Vous savez pertinemment que les situations ne peuvent être comparées. Les risques existent. La population ne peut pas servir de cobaye !". Emmanuel Galouin rétorque vivement : "Attention à la diffamation, M. Cendrier. Cela peut vous mener loin !" Marc Cendrier poursuit, rappelant que des scientifiques suspectent le mode d'émission spécifique aux antennes d'induire des dysfonctionnements biologiques, voire des maladies : céphalées, nausées, insomnies, vertiges, multiples formes de cancers. Il réaffirme la position des associations : appliquer le principe de précaution jusqu'à ce que les résultats des chercheurs concordent ; abaisser immédiatement les seuils à 1 volt/mètre ; réaliser des mesures fiables ; enfin, obtenir un moratoire sur l'UMTS. Et d'ajouter : "Oui, on nous fait des procès. Mais habituellement, on nous demande 1 euro symbolique de dommages et intérêts. Lors du pro-



DESSIN : CYRIL JOSSET

chain, vous exigez 200 000 euros. Cette surenchère fonde nos inquiétudes."

Dans la salle, un participant demande la parole. "Vous proposez d'intervenir dans les appartements pour mesurer les seuils d'exposition. Si chez moi vous constatez un seuil de 5 volts/mètre, de quel recours je disposerai ?" Réponse souriante d'Emmanuel Galouin : "Vous aurez le droit de dire que vous n'êtes pas content, c'est tout." Estomaqué, le monsieur retombe sur sa chaise.

Une dame veut savoir si elle sera mieux protégée en gardant ses fenêtres fermées, parce qu'en cas de canicule... Orange la rassure : "Le verre affaiblit très peu la propagation des ondes électromagnétiques. Vous

pourrez ouvrir vos fenêtres, Madame."

D'autres questions porteront sur l'objectivité des mesures relevées dans les appartements. Trois bureaux de contrôle indépendants (Directique, Bureau Véritas et Apave) réalisent ces études onéreuses, financées par les opérateurs. Peut-on dès lors les juger fiables ?

Les opérateurs passent en force

Les critiques les plus fréquentes concernent la concertation. Des associations de locataires, consultées avant de nouvelles installations, déplorent que leur refus massif soit resté sans effet. Les opérateurs sont passés en force et installent toujours plus de pylônes. Les habitants se déclarent bafoués. Orange reconnaît cette réalité. Mais ne peut y opposer que le droit d'entreprendre et les impératifs économiques.

Arrivée d'Yves Cochet. Il rappelle trois points. D'abord que nos concitoyens utilisent massivement des mobiles dont le fonctionnement ne les satisfait pas toujours. Seule alternative : doubler le nombre des pylônes si l'on retient le seuil d'1 v/m. Les opérateurs ne sont pas en cause. La société doit trancher : "Entre

le risque et le confort, où voulons-nous mettre le curseur ?" Ensuite, M. Cochet regrette que l'Agence française sanitaire et environnementale (Afsé), habilitée à diligenter les enquêtes sanitaires, dispose de moyens insuffisants : 25 personnes et un budget dérisoire. Il prône le renforcement du principe de précaution, qu'il appuiera en avril prochain au Parlement. Enfin, il réaffirme le souhait de la mairie d'arrondissement qu'un moratoire soit décidé avant la mise en service des antennes UMTS. "À ce jour, nous manquons de recul. Des enquêtes épidémiologiques de grande ampleur devront être entreprises pour garantir la santé publique. Nous ne prendrons pas le risque d'un désastre sanitaire au nom des intérêts économiques."

L'assistance semble rassurée. C'est alors que Corinne Lepage rebondit sur la passe d'armes entre Orange et Priartem. "La France a retenu les normes les plus élevées d'Europe. Je me sens interpellée par les procédures intentées contre les associations qui se font le relais de l'inquiétude légitime de la population. Je trouve singulièrement dangereux que l'on s'attaque à des groupes de citoyens posant les bonnes questions, de celles qui dérangent." Murmures dans la salle, suivis d'applaudissements.

Amélie Piégay aura le mot de la fin. Elle s'engage à tenir pleinement son rôle de médiatrice et propose que les conseils de Pernety et Didot/Porte-de-Vanves, conformément à leurs statuts, déposent un vœu auprès de la mairie d'arrondissement. "Cette action créerait un précédent non préjudiciable aux opérateurs, et devrait faire avancer les choses dans la transparence. Cela permettrait à la concertation engagée de ne pas tourner au bras de fer, dans l'intérêt de tous."

KATELL LE GUERN

*UMTS : Universal Mobile Telecommunications System, normes de la troisième génération de téléphonie mobile, compatible avec Internet.

Mercredi 26 mai à 19 heures, les Conseils de quartier Pernety et Didot/Porte-de-Vanves organisent une réunion de concertation avec les opérateurs Bouygues et SFR sur les antennes au 12, rue Moulin des Lapins. Contact : 01 53 90 67 14

Impasse Nansouty Gare à la casse !

L'impasse Nansouty est le théâtre de démolitions inacceptables : un propriétaire a détruit une maison l'an dernier sans aucun permis. Cette année, il réitère. Le spectacle offert par les deux chantiers illégaux ne peut que susciter l'indignation des amoureux du quartier. De la ravissante maison dont la construction remontait à la fin du XIX^e siècle, il ne subsiste rien. La propriété voisine, une maison "art déco", est d'ores et déjà endommagée par d'importants travaux. Ces destructions, menées sans autorisation, amputent le quartier. En effet, le cachet des impasses autour du parc Montsouris réside dans le nombre, exceptionnel à Paris, de maisons et de jardins. Souvent très originales, les façades témoignent d'un lieu ayant au fil du temps attiré de nombreux artistes et créateurs.

La passivité n'est pas de mise.

Ce fait divers fait prendre conscience des menaces pesant sur notre cadre de vie. Quel que soit le pittoresque d'une rue, les acheteurs ne sont pas tous amateurs de vieilles pierres. Pour certains, dépourvus de scrupules, il s'agit uniquement d'être à l'affût d'opérations immobilières lucratives. Que faire ? L'heure n'est plus à la résignation. Initiative de la Mairie de Paris, l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), permet à chacun de soumettre ses propositions visant à préserver le patrimoine architectural et urbain. Dans le cadre de la concertation publique, les conseils de quartier ont déjà été invités à s'exprimer. Entrez à votre tour dans la démocratie participative, faites valoir votre avis.

M.S

Sur l'ensemble du PLU, consultez le site www.paris.fr ou votre mairie.

CHERCHE ATELIER

Un atelier qui ferme pour devenir appartement, un artisan qui part, c'est désolant, et c'est tellement banal à Paris. Cette fois, c'est Dimitri Shipounoff qui est frappé : parmi les meilleurs restaurateurs de bois doré de Paris, habitant du quartier Daguerre depuis 18 ans et locataire jusqu'au mois dernier d'un atelier rue Ernest-Cresson, il est aujourd'hui à la recherche d'un espace où exercer son art. Si vous pouvez proposer à cet enseignant-artisan un atelier à louer, même en colocation, n'importe où à Paris ou dans les proches environs, contactez-nous d'urgence !

Ou contactez-le : 01.43.22.70.41

Interview La mairie et les antennes relais

La Charte de bonne conduite signée en mars 2003 entre la Ville de Paris et les opérateurs a permis une meilleure information des mairies d'arrondissement sur le quadrillage de leurs quartiers.

Damien Romanet, ingénieur de formation, chargé de mission pour les questions d'environnement, d'espaces verts et de collecte sélective à la mairie du 14^e répond aux questions de "La Page".

La Page : La Charte de bonne conduite accorde-t-elle un réel droit de regard aux mairies d'arrondissement sur les implantations d'antennes relais ?

Damien Romanet : Les opérateurs doivent obtenir une licence d'exploitation du ministère de l'Économie, puis trouver un bailleur qui leur louera le lieu d'implantation. Ensuite, ils sollicitent une autorisation d'urbanisme de la mairie d'arrondissement dont le plan local d'urbanisme (PLU) fixe les règles. Les nouveaux sites nécessitent parfois une simple déclaration de travaux. Dans d'autres cas, un permis de construire. Le rôle des mairies consiste à donner un avis favorable ou défavorable.

Quels critères motivent ces avis ?

Il peut s'agir de critères esthétiques. Si l'antenne s'avère trop visible ou trop proche d'un site classé, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) peut émettre une objection. Le plus souvent, nous mettons en avant le risque de protestation, voire de pétition des habitants. Mais l'opérateur peut toujours passer outre nos recommandations dès lors qu'il respecte le code de l'urbanisme.

Existe-t-il une réglementation en matière d'implantation dans le périmètre des sites

sensibles ?

La recommandation de l'Afsé (Agence française de sécurité sanitaire environnementale) préconise de ne pas implanter d'antennes à moins de 100 mètres des écoles, crèches, hôpitaux ou maisons de retraite. Disposition inapplicable à Paris ! Cela interdirait les implantations sur 98 % du territoire municipal.

Comment expliquez-vous que les habitants ignorent souvent la présence d'antennes sur leurs toits ?

Dans une copropriété, les opérateurs doivent obtenir l'accord de la majorité. En général, ils préfèrent les propriétaires qui louent leurs appartements, les institutionnels ou les immeubles de bureaux. Ils négocient avec eux le loyer de l'emplacement. De toute façon, rien n'oblige les propriétaires à informer les habitants.

La Charte de bonne conduite a-t-elle anticipé la mise en service de l'UMTS et fixé de nouveaux seuils d'exposition ?

À ce jour, rien n'est prévu. Il n'existe pas de protocole de mesures. La mairie du 14^e souhaite renégocier la charte, jugée trop peu contraignante. Et demander un moratoire sur l'UMTS.

Comment comptez-vous obtenir ce moratoire ?

Les municipalités n'ont pas la compétence d'en décider. Seules la mobilisation des habitants et les pétitions qu'ils signeront donneront pouvoir à leurs députés d'intervenir auprès du ministère de l'Industrie. Il n'existe pas d'autre moyen d'infléchir la politique actuelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR KATELL LE GUERN

EN JUIN, FAITES LA FÊTE !

La onzième édition de la fête des associations du quartier, organisée par "La Page", est prévue le dimanche 13 juin (après-midi), place Flora Tristan (carrefour des rues Didot, Sablière et Bénard). On peut encore s'inscrire (tél. 01 43 27 27 27 ou mail lapage.14@wanadoo.fr).

Vos propositions d'animations bénévoles (musique, danse, sketches...) sont bienvenues (tél. 06. 60. 72. 74. 41) !

La fête des Thermopyles, à l'initiative des habitants du quartier et de l'association Urbanisme et Démocratie, est programmée les 18 et 19 juin. On attend votre aide pour l'organiser ! Tél. Agnès (01. 46. 57. 61. 01).

COURRIER DE LECTRICE

Une lectrice de 84 ans nous indique une légère erreur dans l'article sur Zola ("La Page" n° 62). La rue du Moulin du Beurra a bien disparu mais elle n'a pas été remplacée par la rue du Texel qui existe depuis longtemps.

Elle confirme aussi le caractère champêtre du 14^e, encore après la première guerre mondiale : "Pour vous faire sourire, je me souviens que, petite fille, j'allais acheter rue Vandamme, ma boîte en émail bleu à la main, le litre de lait tiré d'une vache qui broutait le long des talus bordant les rails du chemin de fer Montparnasse"

RUE MORÈRE

Le charme faubourien ne serait plus ce qu'il était !

Tout le monde ne connaît pas la rue Morère, une rue sans histoire, qui ne manque pas d'un charme tranquille, entre petits immeubles et jardins attenants. La menace d'un immeuble élevé au n° 19, à la place d'un ancien garage, composé d'une maison et d'un atelier, fait réagir les riverains. Selon eux, la Ville de Paris ne tient pas ses engagements. En effet, lorsqu'en 2001 elle avait préempté le terrain, c'était "pour un petit programme de logements, bien intégré dans un tissu résidentiel agréable". Le comité de défense de la rue Morère (CDRM) estime, lui, que la construction prévue va enlever l'ensoleillement, étouffer les espaces verts et créer également des risques en raison des sous-sols fragiles dans cette zone d'anciennes carrières. Le comité demande à la mairie de revoir sa copie, en tenant compte des avis des premiers concernés : les habitants eux-mêmes !

Contact : CDRM, 21 rue Morère. Tél. 01.45.42.85.69

HOST

L'association Harmony of Spheres Team (Host) propose de multiples activités artistiques autour de la musique à travers des cours, des stages, des ateliers et des spectacles professionnels et amateurs. Par ailleurs, elle propose depuis peu des activités autour du développement personnel (divers services pour le bien-être, relation d'aide, formation). Pour tous renseignements complémentaires : Tél. 01.45.45.98.72 ; info@spheresteam.com, <http://www.spheresteam.com>.

ST-JOSEPH !

Le centre de consultation infantile de l'hôpital a fermé. Nous avons été alertés par des membres du personnel (cf. "La Page" n° 62)...

Ecole Hippolyte Maindron La mobilisation a payé !

● Gros plan sur une école de quartier aux nombreux atouts.

Hippolyte Maindron est une école construite à l'époque de Jules Ferry. Jusqu'à présent, solide sur ses fondations d'école publique et laïque, elle fonctionne plutôt bien. Cependant, ces derniers mois, elle a été menacée comme tant d'autres établissements scolaires par des mesures ministérielles et académiques restrictives et inquiétantes : à la rentrée de septembre 2004, l'académie de Paris avait en effet prévu de fermer une classe.

Grâce à la mobilisation de l'équipe pédagogique, des parents d'élèves et de la mairie du 14e, cette mesure a pu être annulée.

Selon son directeur, un des atouts de l'école, c'est le bâtiment lui-même : spacieux, fonctionnel et bien construit, avec deux cours séparés pour les petits et les grands, et un grand préau. Toutes les salles de classe sont au même niveau, ce qui facilite les transmissions de consignes. Plusieurs salles sont spécialisées : informatique, judo, bibliothèque, réserve du centre de loisirs...

L'adjonction, dans les années 50, d'une école maternelle ouverte sur l'école élémentaire (cour commune séparée par un grillage) en fait un groupe scolaire en interaction étroite, renforcée cette année par la classe d'adaptation qui accueille aussi des enfants de grande section.

Savoir écouter

Un autre atout qui favorise la cohérence des actions menées par les différents adultes de l'école est la mise en place cette année du nouveau projet d'école. Il est basé sur le développement de l'expression orale : aider les enfants à acquérir un langage riche et

structuré, savoir dire ce qui s'est passé, savoir exprimer sa pensée et ses émotions. Mais aussi apprendre à écouter. Dans cette école, le système fonctionne bien grâce à un nombre suffisant d'adultes attentifs aux enfants tout au long de la journée. Par exemple, le chef cuisinier passe à chaque repas encourager les enfants à goûter tous ses plats, car il y a assez de cantinières pour surveiller les fourneaux.

L'interclasse du midi représente un vrai moment de détente pour les enfants. En effet, cette année il y a assez d'animateurs pour réguler la vie de la cour, animer la bibliothèque et surveiller le bon usage des jeux de société.

Soutenir les élèves en difficulté

Depuis trois ans, les classes de perfectionnement ferment. Elles sont parfois remplacées par des classes d'adaptation. C'est le cas d'Hippolyte Maindron qui bénéficie cette année d'une classe d'adaptation ouverte, sous la responsabilité d'une enseignante spécialisée.

Cette classe est qualifiée d'"ouverte", car elle accueille ponctuellement et pour des durées variables des petits groupes d'enfants en difficulté, mais qui restent rattachés à leur classe de référence. L'enseignante peut d'ailleurs intervenir directement au sein des classes en accord avec les enseignants. L'ouverture se fait également sur la maternelle, grâce à la mise en place d'un travail "grande section CP".

L'enseignante apporte une aide supplémentaire, pour les apprentissages scolaires uniquement : maîtrise de la langue, maths, graphisme, méthodes de travail...

Les difficultés que présentent les enfants

fréquentant la classe d'adaptation peuvent être passagères et vite résolues. Mais l'enseignante doit aussi venir en aide à des enfants en grande difficulté scolaire, en échec avéré ou ayant des troubles cognitifs.

Depuis la rentrée de septembre, 33 élèves, en accord avec leurs parents, fréquentent la classe d'adaptation. Ils bénéficient du soutien du Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (Rased). Ce réseau comprend, outre l'enseignante spécialisée, une rééducatrice qui s'occupe plus spécifiquement du comportement de l'enfant face aux apprentissages, et une psychologue.

Une chance cette année encore, mais rien n'est acquis. L'enseignante travaille uniquement dans le groupe scolaire Hippolyte Maindron, alors que les autres membres du

réseau sont affectés sur huit écoles du secteur et jonglent avec des plannings morcelés. Cette présence en permanence dans l'établissement de l'enseignante spécialisée permet un réel suivi des enfants concernés et un véritable travail de collaboration avec l'équipe éducative du groupe scolaire ainsi qu'avec les intervenants extérieurs qui suivent certains enfants (médecins, orthophonistes, assistantes sociales).

La vigilance reste de mise

On aimerait espérer que cette classe d'adaptation ouverte reste "ouverte" sur l'avenir, se généralise dans d'autres groupes scolaires et ne soit pas mise en difficulté par des exigences allant à l'encontre de la réussite et du mieux être des enfants.

Hippolyte Maindron assure donc aujourd'hui sa fonction d'école publique ouverte à tous et accueille une population d'élèves extrêmement diversifiée. Elle a largement besoin des moyens, autant humains que budgétaires, qui lui sont attribués pour faire sereinement à ses obligations. Les réductions de personnels qui ont été envisagées pour la rentrée prochaine auraient été très pénalisantes pour les enfants, la qualité de l'enseignement et la qualité de vie au sein de l'école.

La vigilance reste de mise. La mobilisation de tous, parents, fédérations de parents, enseignants et élus est essentielle pour défendre et développer la richesse de l'enseignement par l'école publique.

CÉCILE TARRIÈRE, et MARIE-HÉLÈNE THOMAS
PARENTS D'ÉLÈVES

Collège dans le 14e L'uniforme scolaire

● Pédagogie standard : la mise au pas de l'école !

Le quatorzième est un arrondissement très divers, et c'est son charme. C'est Paris en miniature, depuis les quartiers plutôt bourgeois autour de la place Denfert-Rochereau jusqu'aux quartiers plus populaires de la Porte-de-Vanves. Ce serait bien pour les enfants que leur école reflète cette diversité. C'est dans ces classes mélangées que les enfants progressent et apprennent à se connaître.

Les collèges et écoles primaires du 14e reflètent ces différences. Mais cela nécessite une pédagogie et un soutien spécifique. Car les besoins des collèges et des écoles sont différents. Il faut parfois plus d'engagement et plus de moyens pour arriver au même résultat. Travail par petits groupes, soutien scolaire pour éviter le décrochage de certains élèves, effectifs plus faibles dans certains cas ou plus élevés dans d'autres. L'objectif reste que tout élève progresse et atteigne son meilleur niveau possible. C'est cela qui était admis et mis en pratique il y a encore deux ans notamment à François Villon et à Giacometti. Mais une réforme récente, un peu sournoise

vient perturber tout cela. Il y a encore deux ans, on mettait un enseignant par classe, qu'il y ait 20 ou 30 élèves. Quel que soit le nombre d'élèves, il faut bien un maître par classe. Cela paraît naturel. C'est trop simple pour les technocrates ! Le nouveau système prend le nombre d'élèves d'une main, la calculette de l'autre, et on divise. Le but est d'imposer le même nombre d'élèves dans toutes les classes.

Certes, les collègues avec moins d'élèves difficiles continueront à avoir un peu moins d'enseignants. Mais la différence est considérablement réduite.

Autant d'élèves, moins d'enseignants. Tel va être le lot des collèges du 14e. Comme il va bien falloir essayer de garder des effectifs réduits là où c'est indispensable, certains collègues vont devoir sacrifier d'autres enseignements : moins de choix de langues, moins de soutien scolaire (justement dans les collèges où il est le plus utile).

Des enseignants syndiqués ou non, membres du collectif Educopop et des parents d'élèves, en particulier de la FCPE, se sont

Menaces sur les établissements scolaires du 14e

Lundi 3 mai, au collège François Villon, la FCPE fédération de parents d'élèves a organisé une réunion appelée à la mobilisation pour obtenir le maintien des heures d'enseignement dues et des classes menacées. Dans le 14e, sont particulièrement touchés les collèges Villon, Giacometti, Saint-Exupéry, Daudet et Jean Moulin.

élevés contre cette réduction. Une centaine d'entre eux est allée défendre ce point de vue au rectorat, avec le soutien de la municipalité du 14e. Ils ont participé à des manifestations, occupé symboliquement Giacometti, organisé une réunion publique à François Villon. Le 14e a des écoles qui marchent, avec des enseignants motivés. Il faut les garder.

HERVÉ DE KERRET, PARENT D'ÉLÈVES

Maison du Cambodge Renaissance à la Cité universitaire

La Maison du Cambodge a été officiellement réouverte, en grande pompe, au mois de mars. En avril, une soirée était organisée pour fêter le nouvel an cambodgien avec les danses traditionnelles khmères.

Fermée et abandonnée depuis janvier 1973 en raison de l'histoire politique du pays, cette maison de style khmère a été construite grâce à une donation du gouvernement royal du Cambodge, en 1950, et édifée par l'architecte Alfred Audoul, premier grand prix de Rome. Elle fut inaugurée en présence du président de la République française, René Coty, et du prince Norodom Sihanouk.

La Ville de Paris et la Région Ile-de-France ont financé la réhabilitation du pavillon à hauteur de 10 millions d'euros. Cette réhabilitation a permis d'augmenter de 60% la capacité d'accueil, avec 221 logements (contre 133 à l'origine), répartis sur cinq niveaux.

JKA



Une chimère garde la maison.

La Maison du Cambodge, Cité universitaire internationale, 27 bis boulevard Jourdan. Tél. 01.58.40.83.96 ou 01.58.40.83.99

● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 7,62 € ; soutien : à partir de 15,24 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014 Paris.

N o m
P r é n o m
A d r e s s e

Exposition L'Ecole de Paris

La nouvelle exposition du musée du Montparnasse "Voyages dans l'intimité de l'Ecole de Paris", qui a débuté fin avril, durera jusqu'au 3 octobre. Sous-titrée "Le Chemin des Warnod", l'exposition comprend 130 peintures, sculptures, dessins et gravures d'une cinquantaine d'artistes du Bateau-Lavoir à Montparnasse, dont une cinquantaine d'œuvres d'André Warnod et de Christiane, son épouse. Y figurent également des archives d'André Warnod : documents personnels, dessins, photographies, autographes, objets. Un fond musical des années vingt, des audiovisuels sur Chagall, Pascin ou Foujita reconstituent l'ambiance d'une époque.

Lydia Harambourg, historienne d'art et auteur de "L'Ecole de Paris 1945-1965", a admis une certaine ambiguïté dans le terme "Ecole de Paris". Elle a constaté que "c'est un terme générique qui doit être interprété non comme équivalent d'un mouvement esthétique, et encore moins empreint de la moindre connotation pédagogique, mais tout au contraire fonctionnant à la façon d'un foyer de création internationale, à la

fois aimant et réflecteur, attirant les artistes du monde."

André Warnod, peintre, dessinateur et chroniqueur d'art à Comoedia dès 1909, est resté célèbre pour avoir lancé le nom "Ecole de Paris", en janvier 1925. Né en 1885 à Giromagny (Territoire de Belfort), Warnod a fréquenté les gens du spectacle et les peintres de Montmartre avec une nouvelle génération d'artistes français et étrangers comme Picasso, Chagall, Foujita et Utrillo.

JKA

* Musée du Montparnasse, 21 avenue du Maine, 75015. Entrée : 5 € (tarif réduit : 4 €) Tél. 01.42.22.91.96

Portrait d'André Warnod par Jean-Gabriel Domergue



Fête
de La Page
13 Juin
2004

La Page

DU 14^E ARRONDISSEMENT

Marc Havet chante
le 14^e toute l'année,
au Magique,
42, rue de Gergovie.
Tél.: 01. 45. 42. 26. 10.

LE 14^e EN FÊTE!



Photo John Kirby Abraham

Dimanche 13 juin,
à partir de 13 heures, sur la
place Flora Tristan, le
journal "La Page du 14^e"
vous invite à sa 11^{ème} fête
de quartier. L'occasion pour
les uns et les autres de se
rencontrer, de discuter et de
faire plus ample
connaissance avec l'équipe
du journal. Vous pourrez
également assister à des
spectacles de danses
et de musiques...

DIMANCHE 13 JUIN DE 13 À 19H

PLACE FLORA TRISTAN

(CARREFOUR DES RUES DIDOT, BÉNARD ET SABLIERE)

FETE ORGANISEE PAR "LA PAGE", AVEC LE SOUTIEN DE...

Charolais Terroir
n°1 en France
des labels rouges gros bovins



Jean-Pierre Borget
Boucherie agréée
48, rue Daguerre
Paris 14e - 01 43 22 16 01



Au Vrai Paris
Café Bar Galerie
Brunch le dimanche
recommandé par Le Guide du Routard 2003
60, rue Didot - Paris 14e - 01 45 43 30 24
TOUS LES JOURS
www.auvraiparis.com

CUISINE FAMILIALE
22, rue Raymond-Losserand
Tél. : 01.43.22.92.15.



Ouvert
du lundi
au samedi
midi et soir
www.canabar.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

LE QUATORZIEME EN FETE

Place à la vie associative!

Parce que le quatorzième arrondissement a la chance d'avoir un tissu associatif dense, riche et varié, nous souhaitons, à travers ce 11ème forum associatif, favoriser la rencontre entre les associations et les associations et les habitant-e-s.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Acacia. 28, rue Ledion 75014 Paris. Dominique Laouenan ; tél. : 06.07.43.66.86

Académie musicale du 14e : cours de musique, théâtre pour ses adhérents de tous âges et de tous niveaux. 5, rue Boyer-Barret 75014 Paris ; Annick Darley ; 06.68.85.01.41. Courriel : musicale@easy-net.fr. Site internet : <http://www.academieintermusicaledeparis.fr>

Afrique Partenaires Services : 3, Wilfried Laurier 75014 Paris. Madame Bodin ou Michèle Bourgade : 01.45.40.36.75/01.45.40.36.77

Amnesty International. 27, rue de la Gare 93320 Cachan. Marcel Frémont : 01.46.63.66.88

Artisans du Monde Paris 14 : Son but : promouvoir le commerce équitable et permettre aux producteurs des pays en voie de développement de vivre de façon décente (voir "La Page" n° 54 et 55). Adresse : 41, rue Hippolyte Maindron 75014 Paris. Contact : 01.45.45.34.81 courriel : admparis14@free.fr

Association de Préfiguration Collectif Chaufferie (APCC) : elle a pour but de travailler à la préfiguration et le développement d'un lieu associatif, artistique, culturel et de formation, multidisciplinaire dans et autour du bâtiment Descartes dit la "chaufferie" de l'hôpital Broussais. 4, rue de Ridder 75014 Paris ; Yveline Danard ; 06.84.35.22.56

Association du Moulin Vert : Association qui défend le site du 16, rue du Moulin Vert. 12, rue du Moulin Vert 75014 Paris. Frédérique Claveau ; tél. : 01.45.40.77.84. Courriel : claveau@libertysurf.fr

Association des résidents d'Alésia-Montsouris : Elle a pour objet de contribuer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants du quartier Alésia-Montsouris et en particulier dans la Zac. 8, Villa Méridienne 75014 Paris. Nadine Gautier ; tél. : 06.14.17.38.51/01.45.80.51.17. Courriel : aram-asso@voilà.fr

Atobrui : Aide les personnes à lutter contre les nuisances sonores. 8/10, rue du Texel 75014 Paris. Pierre Thévenin, tél. : 01.40.47.82.59

Attac Paris 14 : Milite pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières afin de financer l'aide aux plus démunis (voir "La Page" n° 43). Adresse postale : 32, rue Raymond Losserand 75014 Paris. Tél. : 01.45.40.47.96. Courriel : paris14@attac.org

Atelier d'entraînement théâtral : Association ouverte à toute personne souhaitant découvrir ou approfondir les pratiques du jeu de l'acteur : improvisation, mouvement, voix ; travail sur textes d'auteurs contemporains. Tous les ateliers sont animés par une professionnelle du spectacle (comédienne et metteur en scène). 43, avenue Reille 75014 Paris. Elza Oppenheim ; tél. : 01.45.65.39.65. Courriel : entrainement-theatral@wanadoo.fr

Aventures du bout du monde : Association de voyageurs - centre de documentations, échanges d'informations, réunions préparatoires au voyage, projections, publication d'un bimestriel, organisation d'un festival. 11, rue de Coulmiers 75014 Paris. Didier Jehanno : 01.45.45.29.29. Courriel : adhabm@abm.fr. Site internet : www.abm.fr

Carrefour 14 : Association qui gère le centre social

Didot-Broussais qui s'est ouvert en 2001 (voir "La Page" n° 51). 102, rue Didot 75014 Paris. Sylvie Hébert, tél. : 01.45.41.46.68

Centre Paroissial d'Initiative Jeunesse (Cepije) : 93, rue Pernety 75014 Paris. Olivier Leduc, tél. : 06.82.40.12.66

Centre Interculturel de Communication Langues et Orientation Pédagogique (Ciclop) : Association qui organise des ateliers d'écriture visant à changer les relations à l'acte d'écrire. Elle organise également des formations d'animateurs des ateliers d'écriture. 77, rue des Plantes 75014 Paris. Valene Cavarel ; tél. : 01.40.59.44.14

Collectif de Port Mahon et de la ferme Montsouris : Association qui milite pour la préservation du bâti, du sous-sol du 26-28-30, rue de la Tombe-Issoire et du 15-17, Villa Saint-Jacques. Il a également vocation d'assurer la continuité de l'œuvre sociale de l'abbé Keller. 32, rue de la Tombe-Issoire 75014 Paris. Antoine Buffin ; tél. : 01.45.65.45.19. Courriel : collectifportmahon@free.fr. Site : <http://collectifportmahon.free.fr>

Collectif Redessins Broussais : Association qui a pour objet faire participer les habitants des environs de l'hôpital Broussais et les associations à toutes les étapes du processus d'aménagement du site, au travers des Ateliers Populaires d'Urbanisme. 28, rue Ledion. Arno Brugier ; tél. : 06.76.28.55.84

Comité catholique contre la faim et pour le développement : 39, square Montsouris 75014 Paris. Yvette Tournadre, tél. : 01.45.89.78.49

Diapasons : Cours de danse contemporaine pour enfants et adultes, Sylvie Adaridi.

Fédération Nationale des usagers des transports : 32, rue Raymond-Losserand 75014 Paris. Simone Bigorne, tél. : 01.43.35.02.83

GPIE : Groupe Indépendant des Parents d'Elèves. 7, rue Asseline 75014 Paris. Jean-François Perigot ; tél. : 01.45.40.80.93. Courriel : gpie@multimania.com. Site internet : www.multimania.com/gpie/

Host : Harmony of Sphere's Team. Cette association propose des cours de chant sur mesure. Tous les niveaux sont accueillis. 5, rue de Plaisance 75014 Paris. Thierry ; tél/fax : 01.45.45.98.72, courriel : associationhost@wanadoo.fr

Jean Colxel/ Paroles de Parents : 37, rue du Père Corentin 75014 Paris.

Kalédoïk : Propose des cours de musique aux enfants pour produire des spectacles de fins d'années à la fête de la Musique et à... la fête de La Page. Adresse : 10, rue Francis de Pressencé. Jean-Noël Bertrand ; tél. : 01.45.40.84.21

La Compagnie des 7 lieues : Enseignement de la danse contemporaine - Adultes tous niveaux. Travail aussi pour produire des spectacles dans les écoles du quartier et... à la fête de "La Page". 54, rue du Lion d'Or 94800 Villejuif. Marion Martin ; tél. : 01.53.14.09.69

La Compagnie Envol Danse : Enseignement de la danse contemporaine - Enfants à partir de 4 ans. 43, boulevard de Clichy. Contact : Natacha Zervas ; tél. : 01.40.16.82.25

La Ligue des Droits de l'Homme : 26, avenue René Coty 75014 Paris. Danièle Krassilchik ; tél. : 01.45.38.52.19

Le Lorem (Loisirs Résidentiel aux Mariniers) : Centre de loisirs, il propose des cours de théâtre et de danse. L'association dispose d'une ludothèque, d'un club informatique et d'une salle de réunion. 4, rue des Mariniers 75014 Paris. Claudine Foliot ; tél. : 01.45.43.18.53

Le Moulin : Et son centre social se veulent un lieu d'accueil, d'échanges, d'animation du quartier Plaisance (voir "La Page" n° 41). 23bis, rue du Moulin-de-la-Vierge 75014 Paris. Jean-Louis Lambert ; tél. : 01.45.43.79.91

Les Amis de Karen/Notre-Dame de Joye : Ces deux associations répondent aux besoins des personnes dépendantes en raison de plusieurs handicaps associés. 73, avenue Denfert-Rochereau 75014 Paris. Marie-Claude Fabre ; tél. : 01.43.26.56.45

Les Choux Voyageurs : Association festive de soutiens aux artistes. Marc Zuarte ; Tél : 01.45.45.09.21 ; 06.11.24.23.45

Migrapophonies : Revue de littératures et musiques du monde. Patrick Navai ; 49, rue Daguerre 75014.

Migrants Plaisance : Alphabétisation et Fle (Français Langue Etrangère) à raison de 4 heures par semaine et soutien scolaire à raison d'une heure les lundi, mardi, jeudi, vendredi. (voir "La Page" n° 54). 11, rue Liancourt 75014 Paris. Suzanne Sanna ; tél. : 01.43.22.41.06. Courriel : migrantsplaisance@wanadoo.fr

Mrap 14e/15e : Association qui milite pour la disparition de toutes les formes de racismes, lutte contre l'injustice, l'intolérance, les discriminations, pour l'égalité des droits et œuvre pour une meilleure compréhension entre les hommes (voir "La Page" n° 43). 17, rue de l'Avre 75015 Paris. Alain Ribat, tél. : 01.40.40.06.62. Courriel : mrap.fede.paris@wanadoo.fr

Musi 14 : Association qui a pour but d'organiser toutes actions et manifestations (expositions, festivals, tournées) dans les domaines de la musique, de mettre en relation les artistes entre eux et avec des organisateurs de concerts et de manifestations culturelles, la gestion des lieux les accueillant et toute activité annexe y concourant, plus particulièrement dans le 14e. 66, rue Daguerre 75014 Paris. Antoine Lane ; tél. : 01.40.47.89.09

Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous terre : 11, rue Barrault 75013 Paris. Site internet : www.ocra.org

Œuvres Education Populaire Familiale (OEPF) : Offre aux familles la possibilité de pratiquer des activités culturelles et sportives (voir "La Page" n° 53). 5, rue du Moulin Vert 75014 Paris. Nicole Champaud ; tél. : 01.45.40.43.90

Psychisme et cancer : Offre un lieu d'accueil et d'écoute pour les malades et leurs proches. 80, rue de la Colonie 75013 Paris. Docteur Claude Bessis ; tél. : 0143.13.23.30

Quartier Didot : A pour objet de faire participer les habitants du quartier Didot aux décisions qui les concernent (vie sociale et environnement, voir "La Page" n° 54). 20, villa Duthy 75014 Paris. Guy Sabine ; tél. : 06.16.92.22.15

Reflets 14 & Cies : Développer des lieux de créations et de diffusion artistique dans le 14e arrondissement (voir "La Page" n° 56). 114, rue du Château 75014 Paris. Yveline Danard, tél. : 06.84.35.22.56

Réseau Denfert : Réseau d'échanges de savoirs basé sur la réciprocité et la gratuité (voir "La Page" n° 43). 93, rue Pernety 75014 Paris. Bur ; tél. : Annie 01.43.25.45.97 e-mail : anniebur@club-internet.fr

Réseau Vert : Milite pour des rues sans voiture (voir "La Page" n° 30). 32, rue Raymond Losserand 75014 Paris. Marie-Thérèse Pagel ; tél. :

Royal Rouvier Chess Club : 8, rue Maurice Rouvier 75014 Paris. Dominique Benoît ; tél. 01.45.43.05.61. Courriel : royal-rouvier-chess-club@noss.fr

Société historique et archéologique du 14e : 2, place Ferdinand Brunot 75014 Paris. Georges Viaud ; tél. : 01.53.90.67.76

Solidarités Nouvelles pour le Logement : l'association devient propriétaire de logements en les relouant à des personnes en difficultés tout en les accompagnant dans la recherche de solutions durables (voir "La Page" n°43). Adresse : 35, rue Boulard 75014 Paris. Contact : Marie-Claude Doméon ; tél. : 01.45.40.63.34 ou 01.45.43.23.87

Suicide écoute : Association qui travaille à la prévention du suicide par une écoute téléphonique 24/24 heures et l'organisation de conférences-débats de prévention pour tous publics. (voir "La Page" n° 43). 5, rue du Moulin-Vert 75014 Paris. Pierre Satet ; tél. : 01.45.39.93.74/06.88.27.77.32 ; fax : 01.45.39.93.74. Courriel : suicide.ecoute@wanadoo.fr. Site : <http://suicide.ecoute.free.fr>

Survie : Information et sensibilisation pour remettre en question la politique d'aide publique au développement menée par la France en Afrique (voir "La Page" n° 50). 57, avenue du Maine. Mr Demeulemester/Mr Claude Chenaud ; tél. : 01.44.61.03.25/01.43.35.40.41

Tamazgha : Promotion et développement des langues et cultures berbères. 47, rue Bénard 75014 Paris. Mabrouk Ferkal ; tél. : 01.45.45.72.44

Urbanisme et démocratie : Elle a pour but de faire participer les habitants aux décisions qui modifient leur cadre de vie. Principaux dossiers : l'avenir de l'ancien hôpital Broussais, le logement dans le 14e, la circulation, etc... 24, rue des Thermopyles 75014 Paris. Bruno Martin ; tél. : 01.40.44.81.92. Site internet : <http://u.d.free.fr>

Vie Libre : Agit pour la réinsertion des malades de l'alcool. Adresse : 5, rue Ferdinand Fabre 75015 Paris. Juan Lahoz ; tél. : 01.42.50.66.56

Villa Modeme : 3, Villa Moderne 75014 Paris. Virginia Lamer ; tél. 01.45.42.01.14

ASSOCIATION L'EQUIP'PAGE
6 rue de l'Eure, 75014
Paris.
Tél. : 06.60.72.74.41.
Courriel : lapage.14
@wanadoo.fr

Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia** : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 207, "les journaux Plaisance"
- Rue Alphonse-Daudet** : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez** : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Beaunier** : n° 47, Cécil Hôtel
- Rue Bezout** : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard** : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret** : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5, Académie musicale (le mercredi soir).
- Rue Brézin** : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune** : n°112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n°134, librairie-presses de la porte d'Orléans.
- Rue Daguerre** : n° 44, librairie Polat.
- Avenue Denfert-Rochereau** : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau** : kiosque.
- Rue Didot** : n° 53, librairie Les Cyclades ; n°60, Au vrai Paris ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Boulevard Edgar-Quinet** : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc** : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maindron** : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin** : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 33, Café Signes ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard** : n° 5, librairie-presses Liard.
- Avenue du Maine** : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue de l'Ouest** : n°14, New's Art Café ; n° 20, Presses de l'Ouest ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Place de la Porte-de-Vanves** : n° 3, librairie Poisson.
- Porte d'Orléans** : librairie-presses.
- Rue Raymond-Losserand** : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail** : n° 214, kiosque Vavin.
- Avenue René-Coty** : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière** : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, Magic Retour.
- Boulevard Saint-Jacques** : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarrette** : n° 59, thés, produits diététiques Laffarge.
- Rue de la Tombe-Issoire** : n° 91, librairie.
- Rue Vandamme** : n° 14, librairie grecque.

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 7,62 € ; soutien : à partir de 15,24 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Équip'Page : 6 rue de l'Eure 75014 Paris.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
.....

La Comédia
Café - Restaurant
51, rue Boulard
75014 - Paris
Tél. 01.45.59.38

LES CRUS DU SOLEIL
146, rue du Château
Tél./fax : 01.45.39.78.99.
Vins de pays et muscats en vrac, appellations du Languedoc-Roussillon, vins de propriétés... mais aussi, charcuteries de la Montagne noire, huile d'olive, charcuterie de taureau...
Boutique-dégustation
ouverte de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 20 h 30
Dimanche matin de 11 h à 13 h.
www.crusdusoleil.fr

DEMANDEZ LE PROGRAMME

- 14H00 : SPECTACLE MUSICAL AVEC HARMONY OF SPHERE'S TEAM.
 - 14H30 : MUSIQUE ET DANSE AVEC OLA ROCK
 - 15H00 : CHORALE "LA CLEF DES CHAMPS ENSEMBLE"
 - 15H30 : FORUM ASSOCIATIF
 - 16H00 : DANSE AVEC LA COMPAGNIE DES 7 LIEUES
 - 16H30 : IVAN NAVAÏ ET SON ACCORDÉON
 - 17H00 : SPECTACLE MUSICAL AVEC KALEDOÏK
 - 17H30 : SALSA AVEC PAQUITA ET SON GROUPE "MADRE NO SABE"
- ET SUR LE STAND DE L'ASSOCIATION "LES CHOUX VOYAGEURS", IMPROVISATIONS PICTURALES DE TOILES VENDUES À LA FIN DE LA FETE.

Pierre et Michel Fournier Opticiens diplômés
Grand choix de montures et lentilles
UNE LUNETTE VISION DE PRÈS VOUS SERA OFFERTE
pour tout achat d'une paire de verres progressifs
Tél. 01 43 22 48 13 - 26, rue Daguerre - 75014 Paris

Saint-Vincent-de-Paul : hôpital ou tribunal ?

● Les élus prêtent au gouvernement la volonté de transformer ce site médical historique.

En 1999, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (l'AP-HP) décide de la fermeture du site. Une mesure représentative, selon lui, de "l'ouverture de l'AP-HP vers la périphérie", mais qui rendrait surtout possible la vente de l'actif immobilier pour couvrir le déficit d'exploitation. L'Hôtel Dieu et Saint-Vincent-de-Paul valent entre 200 et 400 millions d'euros alors que le site de Broussais n'en vaut que 35*. Ce projet s'est toutefois heurté à la fronde des élus de Paris, particulièrement du 14e, et du comité de sauvegarde du site. Des sénateurs ont également posé plusieurs questions au gouvernement à ce sujet. Le direc-

teur général a finalement été contraint de soumettre le projet à concertation. Le 28 juin 2002, le conseil d'administration de l'AP-HP décidait de transférer d'ici 2009 l'ensemble des activités médico-chirurgicales pédiatriques sur le site voisin de Port-Royal, et de créer à Saint-Vincent-de-Paul un pôle médico-social du handicap et de l'adolescent.

Le projet de 2002 serait-il remis en question par le gouvernement ? C'est en tout cas ce que pense le conseil d'arrondissement du 14e, qui exprimait le 16 février 2004 ses doutes quant à la volonté réelle de maintenir l'offre de soins sur le site. Les élus s'interrogent perfidement "sur les services qu'il res-

tera à transférer vers Port-Royal... si la baisse des moyens se poursuit au même rythme". La commission de surveillance de l'hôpital, dont la mission consiste notamment à veiller à son fonctionnement optimal, souligne quant à elle que "plusieurs décisions récentes ont entamé le bon fonctionnement et la cohérence médicale de l'hôpital. Certaines unités sont d'ores et déjà fermées et d'autres pourraient l'être". Des inquiétudes justifiées, semble-t-il, puisque dans une lettre du 25 février 2004 citée par "Le Parisien" du 29 mars, le préfet de Paris, préfet de la Région Île-de-France, demande au maire de Paris de tenir compte d'une "demande prioritaire" de l'Etat. Il s'agirait d'inscrire le site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul comme réserve foncière susceptible de permettre la construction du nouveau Tribunal de grande instance de Paris. Seul problème, selon le maire du 14e, il n'y a pas sur le site assez de place pour accueillir à la fois le pôle médico-social et le Tribunal de grande instance. Ce sera donc l'un ou l'autre, et le Gouvernement tableerait sur la disparition du site médical.

Le maire du 14e affiche sa volonté de défendre le site. Il compte sur l'appui du



Le projet de 2002 serait-il remis en cause par le gouvernement ? PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ

Maire de Paris, qui est également le président du conseil d'administration de l'AP-HP. Le Conseil de Paris, par un vœu du 6 avril 2004, a d'ailleurs solennellement demandé "que le gouvernement retire [le] projet de construction du Tribunal de grande instance de Paris sur...le site hospitalier de Saint-Vincent-de-Paul" et que "le gouverne-

ment et l'AP-HP mène à bien le projet de pôle médico-social du handicap et de l'adolescent". Le Conseil de Paris demande, tout simplement, que les engagements pris en 2002 soient tenus.

PASCAL VAN DEN HEUVEL

*"Le Canard enchaîné", 5 novembre 2003

L'AP-HP en position de faiblesse face à la volonté du gouvernement

Le gouvernement exige de l'institution qu'elle fasse 240 millions d'euros d'économies en 4 ans, et le conseil d'administration a peu d'armes pour lutter contre cette volonté. C'est le Directeur général de l'AP-HP qui décide des investissements lourds, des emprunts, de la répartition des

dépenses et recettes. Or il est nommé en Conseil des ministres. Il est très proche du gouvernement en place. Enfin, le ministre de l'Emploi fixe le budget par arrêté, en cas de conflit avec le conseil d'administration. Bref, l'Etat a les moyens d'imposer ses choix... sauf s'ils sont trop impopulaires ?

Le centre Augustin Grosselin

A la pointe de la pédagogie

La communication par geste existe depuis que deux sourds se sont rencontrés", me confie Emmanuel Bles, éducateur technique au centre. C'est en 1760, que l'abbé de l'Épée a créé la première école gratuite pour les enfants sourds. Ayant observé leur mode de communication, il mit au point un système de signes méthodiques. En 1791, l'Institut national des jeunes sourds ouvrait ses portes rue Saint-Jacques à Paris. Un siècle plus tard, Augustin Grosselin inventait une méthode permettant aux enfants malentendants de suivre leur scolarité en milieu ordinaire. "L'ouverture d'écoles ou de centres spécialisés, ajoute Emmanuel, a permis aux sourds de bénéficier d'un enseignement spécialisé alors qu'au XIXe siècle l'enseignement n'était pas obligatoire et la plupart de leurs concitoyens étaient illettrés. Les sourds étaient relativement bien intégrés, surtout à Paris, et beaucoup travaillaient comme artisans."

En 1880, au congrès de Milan, un vote unanime des partisans de la langue orale interdit la communication par gestes dans l'éducation des sourds. Elle l'est restée pendant un siècle ! L'interdiction a été prononcée sous l'influence du corps médical et du dogme républicain cher à Jules Ferry, qui défendait "la même école pour tous". "A cette époque, les progrès de la médecine étaient rapides et certains pensaient qu'on pouvait faire parler les sourds", précise Emmanuel. "Pourtant, la parole ne va pas de soi, il faut des années d'apprentissage, non seulement pour parler mais aussi pour comprendre et lire sur les lèvres." L'utilisation de la langue des signes française (LSF) dans l'éducation des enfants sourds ne sera autorisée qu'en 1976 ! La loi Fabius, votée en 1991, permet aux parents d'enfants sourds de choisir le mode de communication pour leur enfant (oral, gestuel ou bilingue).

Apprendre à vivre ensemble

Le centre Augustin Grosselin accueille des enfants déficients auditifs ayant des handicaps associés qui les empêchent d'intégrer une école en milieu ordinaire. Environ 80% des enfants du centre sont d'origine étrangère. Certains n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine et ont des retards dans leur développement corporel et/ou psychologique. "En plus de l'apprentissage scolaire,

L'association a été créée par Augustin Grosselin en 1870. Le centre, établi depuis vingt ans dans le 14e, est en relation étroite avec la mairie, les établissements scolaires, les commerçants et artisans, les centres culturels, sportifs et médicaux ainsi que les associations sociales du quartier. Il accueille 70 jeunes déficients auditifs de l'Île-de-France, de 3 à 20 ans, présentant des troubles de la communication. Il dispose d'un internat de semaine de 24

l'un des buts du centre est d'apprendre aux enfants à vivre en groupe, à s'adapter à leur environnement, dans un climat de confiance, suivant le principe que tout enfant a droit à l'éducation", rappelle Elisabeth Guetny, responsable pédagogique. Elle précise : "la section enfant handicap associé les aide à acquérir un maximum d'autonomie, la section éducation spécialisée les prépare à un métier". "L'enseignement des arts plastiques est important car il leur permet de s'exprimer", ajoute Mireille Clément, directrice adjointe, en me montrant avec fierté la brochure de l'école illustrée par les enfants. "Le centre associe la famille à son travail et les parents sont nombreux à venir aux réunions". L'ouverture sur le quartier est encouragée.

Renforcer les liens avec les habitants

"Cinq enfants vont à l'école maternelle du quartier et y sont très bien intégrés", remarque Elisabeth Guetny qui me propose de terminer ma visite par l'atelier d'éducation manuelle et technique animé par Emmanuel Bles. Ce matin-là, une dizaine d'adolescent(e)s font de la menuiserie. Ils me montrent avec enthousiasme leur savoir-faire. Emmanuel m'informe qu'à leur sortie, la plupart de ces jeunes iront en apprentissage (CAP) dans des établissements spécialisés de l'Île-de-France ou de province pour apprendre un métier. Ceux qui ne peuvent pas travailler en milieu non protégé sont accueillis dans les centres d'aide par le travail (CAT) lorsque ces derniers disposent de places (il y a environ 60 personnes au CAT de l'avenue Jean-Moulin).

Histoire

places. Le centre, agréé par la Ddass, associe les familles et agit en partenariat avec l'Éducation nationale. Il dépend financièrement de la Cramif et reçoit une dotation sous forme de prix de journée, en fonction du nombre d'élèves.

DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (ministère de la Santé)

CRAMIF : Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France

En 2000, le terrain de basket situé en face de l'école était supprimé à la demande de voisins qui trouvaient les enfants trop bruyants ("La Page", n° 49). Certes ces enfants s'expriment différemment, mais s'ils dépensent beaucoup d'énergie, c'est pour mieux communiquer et s'intégrer dans la société. Dans le projet municipal de jardin partagé du square Chanoine-Violet, une parcelle a été attribuée au centre, et l'on peut déjà imaginer la joie des enfants quand ils verront pousser leurs plantations. Au-delà de l'apprentissage de jardinier, ce projet devrait faciliter des rencontres avec les habitants et renforcer l'intégration du centre dans le quartier.

Adresse du centre : 5 rue Olivier Noyer.
JOSÉE COUVELAERE

CUISINE FAMILIALE
22, rue Raymond-Losserand
Tél. : 01.43.22.92.15.

CANA'BAN
1976



Ouvert
du lundi
au samedi
midi et soir
www.canabar.com

Flora, Pierre et Bertrand

● Pierre Castagnou et Bertrand Delanoë inaugurent la Place Flora-Tristan.

Depuis le 8 mars dernier, journée internationale des femmes, la nouvelle place formant l'angle des rues Didot, Sablière et Bénard porte le nom de Flora Tristan. Militante socialiste, féministe et femme de lettres, Flora Tristan vécut pendant la première moitié du XIXe siècle. Elle publia notamment le récit romanesque et politique de son voyage au Pérou, "Pérégrinations d'une paria", ainsi que son manifeste "L'Unité ouvrière" à la suite duquel elle traversa la France pour prêcher le socialisme international. Flora Tristan mourut, épuisée et malade à Bordeaux pendant ce tour de France. Un de ses petits enfants s'appellait Paul Gauguin (voir "La Page" n° 52).

Le jour de l'inauguration de la place, une foule d'écoliers et d'écolières, de femmes et d'hommes de tous âges s'y presse, impatiente de voir Pierre Castagnou et Bertrand Dela-

noë. Les "Voix rebelles", groupe de chant féministe, font passer le temps. Enfin les maires arrivent, entourés d'élus tenant une rose à la main. M. Castagnou lit son discours d'un ton dynamique. Il se félicite de la condition actuelle des femmes, ce qui est commenté dans l'assistance par un "pas vraiment !" sonore. Quant à M. Delanoë, il s'enthousiasme de la contribution féminine au combat pour la liberté, qu'il s'agit de rappeler à l'esprit tous les jours : l'inauguration de cette place du 14e en montrerait l'exemple. Puis la nouvelle plaque est dévoilée et les enfants se précipitent sur les maires pour obtenir un autographe.

Ayant vu les élus se taire et sourire au lieu de se faire entendre, je constate qu'il faut toujours des voix rebelles pour qu'une femme prenne la parole.

ANNA-LIN KARL

FSL14

Depuis le mois de janvier de cette année, habitants et associations participent à la réalisation d'un forum social local dans le 14e prévu à l'automne prochain. Différents groupes de travail se sont déjà mis en place : culture, communication et propagande, économie de marché, éducation nationale et populaire, santé publique, démocratie participative. Venez apporter vos idées ! Les prochaines réunions auront lieu le jeudi 27 mai et le vendredi 25 juin dans les locaux de l'équipe de développement local (2, square Auguste Renoir - métro Porte-de-Vanves) à 19 heures 30. Contact : fsl14@free.fr ou C/o La Page du 14e 6, rue de l'Eure 75014 Paris.

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : 6 rue de l'Eure, 75014 Paris ; ou par courriel : lapage.14@wanadoo.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 64, c'est John Kirby Abraham, Pascal André, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Marie-Françoise Fourmont, Anna de Fries, Hervé de Kerret, Nadine Gautier, Dominique Gentil, Nathalie Guesdon, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Cyril Joscet, Anna-Lin Karl, Pierre Lada, Katell Le Guern, Loïc Monnier, Elsa Robert, Muriel Rochut, Alain Rustenholz, Marie-Catherine Stoffel, Cécile Tarrière, Janine Thibault, Marie-Hélène Thomas, Pascal Van den Heuvel, Charlotte Vinsonneau...

Logement social

La SNCF passe aux loyers Très Grande Vitesse

● Rue de Gergovie, la SNCF brade son patrimoine, et chasse ses cheminots retraités.

Au 1, rue de Gergovie, l'immeuble du "collectif Blottière" a été construit en 1962 dans le cadre d'une opération dite "tiroir", au moment de la construction de la nouvelle gare Montparnasse. La SNCF y logea des familles de cheminots en activité et retraités, en provenance des logements détruits rue Bourgeois et rue Moulin-du-Beurre.

Cet immeuble de type Logéco (voir encadré) accueille 300 logements. La SNCF, alors propriétaire à 49% du capital de la société de construction, y logea une centaine de familles. Les 51% restants étaient détenus par la Caisse des dépôts et des consignations et le Crédit foncier.

Le logement social au logement libre

En 1962, les "nouveaux cheminots actifs" s'installent dans l'immeuble et signent des baux de droit commun. En l'absence d'une loi

Les Logéco

Au début des années 50, l'intervention de l'Etat dans le domaine du logement se traduit par la création de financements publics axés en priorité vers la construction de logements sociaux (le 1% patronal), mais aussi vers le secteur privé, par l'intermédiaire du Crédit foncier. La loi du 15 avril 1953 instaure les logements économiques et familiaux, dit Logéco. Faisant partie d'un grand programme national de logements neufs, ils sont bâtis avec des matériaux de premier choix et se réfèrent au prix de loyer HLM.

spécifique, ils bénéficient d'abord d'une tacite reconduction tous les deux ans. Puis, une suite de lois réglementera les conditions de renouvellement de bail et de réévaluation des prix de loyers. La loi Mermaz (1989) pose un cadre strict pour le réajustement de prix et fixe à six ans la durée du bail (voir encadré). Ce cadre vaut pour tous les baux sauf ceux qui sont accessoires au contrat de travail. Pour pouvoir augmenter les loyers, la SNCF change de cap : petit à petit, les logements libérés sont reloués avec des contrats accessoires au contrat de travail, ce qui a pour effet de les sortir du champ d'application de la loi Mermaz.

Ce véritable chèque en blanc pour le bailleur permet par exemple d'augmenter le loyer lors d'une augmentation de salaire. En outre, "le cheminot ne peut même pas se prévaloir de ses droits, qu'il paie de plus en plus cher, par des loyers exorbitants, puisqu'il doit renoncer par ce bail d'un autre âge à toute protection légale et qu'il ne peut prétendre au maintien dans les lieux à la cessation de ses fonctions. Quelle reconnaissance de la SNCF pour son personnel !", s'insurge Bernard Bourdet, président de l'Amicale des locataires de la Confédération nationale des locataires (CNL)*.

Il y a trois ans, la SNCF confie la gestion du parc de logements à une filiale 100% SNCF : la Société française de construction immobilière (SFCI). Ce nouveau gérant libéral veut multiplier les loyers par quatre ou cinq d'ici au 24 juin (par exemple de 2,80 € à 13 € le m² du jour au lendemain). Jugeant les loyers anormalement bas, la SFCI se réfère aux loyers beaucoup plus élevés des quartiers Plaisance et Commandant Mouchotte.

Quelques locataires, impressionnés, ont malheureusement accepté sans protester. La majorité refuse cependant de répondre à la lettre recommandée, ce qui oblige la SFCI à engager une procédure de conciliation.

Pas de fondement juridique

La Confédération Nationale du Logement conteste la légalité de l'association des baux au contrat de travail. De plus, elle souhaite voir appliquer la loi Mermaz qui prévoit un échelonnement de l'augmentation.

Aujourd'hui, aucune réhabilitation justifiant une augmentation n'est prévue ou proposée. Les équipements sanitaires sont d'époque, les murs sans isolation phonique. Le seul investissement notable a été l'installation d'un double vitrage lors de la création de la voie TGV. Seulement, depuis, les trains passent à six mètres de l'immeuble...

"La Page" a rencontré quelques locataires. "Ici vous trouvez une très forte identité professionnelle, beaucoup de culture, une âme", explique une femme qui vit là depuis trente ans. "Les gens se connaissent bien et sont

La loi Mermaz

La loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, dite loi Mermaz vise à améliorer les rapports entre bailleurs et locataires. Elle protège le droit au logement comme droit fondamental et interdit les discriminations directes lors des attributions de logement. Par ailleurs, elle réglemte le renouvellement de bail à trois ans pour les bailleurs personnes physiques, et à six ans pour les bailleurs personnes morales. Elle pose un cadre strict à la

révision du loyer en fonction de l'indice national mesurant le coût de la construction publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Si un décret du 21 juillet 1989 permet l'adaptation des prix de loyers à ceux pratiqués aux alentours, il oblige à échelonner l'augmentation quand il y a une grande différence de prix.

solidaires, la vie sociale est riche à la Blottière et ils ont envie que cela reste ainsi", ajoute Daniel Blanchard de l'Amicale des locataires. "Mais, en ce moment, l'ambiance générale n'est pas au beau fixe. Les actes de dégradation et de vandalisme se multiplient. La loge de la gardienne est momentanément fermée. En sept ans, deux gardiens ont été licenciés abusivement. Du coup, les problèmes ne sont pas traités. Six cambriolages

ont récemment eu lieu. Tout cela contribue à l'épuisement moral des locataires qui ne savent pas ce qui se passera après l'échéance du mois de juin. Et, pour couronner le tout, six antennes relais ont été installées sur le toit de l'immeuble... !"

* Le bail accessoire au contrat de travail est une pratique juridiquement douteuse qui échappe complètement au Code civil.

SABINE BRÖHL

Rue Didot

Aji pour agir

● Une nouvelle Antenne jeunes information (Aji) s'est installée en plein cœur de Bauer-Thermopyles.

Très visibles et ouverts au quartier, ces 80 m² de locaux au 40, rue Didot ont été aménagés comme lieu d'information pour les jeunes de 10 à 25 ans. Depuis début avril, deux animateurs, employés par l'association "Paris pour les jeunes" (voir encadré), sont disponibles pour conseiller et surtout pour apporter des réponses concrètes aux projets des jeunes. Nous avons rencontré Noël Morel et Yeya Touré afin d'en savoir plus sur ce nouveau "lieu-ressources" qui s'est doté d'un stock impressionnant de documentations diverses ainsi que de plusieurs accès internet.

Ici, les jeunes peuvent se présenter spontanément, sans rendez-vous. La discussion avec Noël ou Yeya permet de trouver des pistes et d'accéder au réseau institutionnel parisien. L'Aji fournit de l'aide pour la recherche d'un emploi jeune, la rédaction d'une lettre de motivation, la préparation d'un entretien d'embauche. Elle indique également les jobs d'été, les stages, les séjours organisés, les aides aux vacances. Enfin, elle a de bons tuyaux pour une sortie de cinéma ou un match de foot à tarif réduit.

Les jeunes peuvent repasser régulièrement, le suivi n'est pas administratif mais relationnel. "La discussion fait apparaître le vrai projet", nous explique Noël. "L'échange permet de dégrossir ce que le jeune cherche vraiment, s'il est motivé par un réel désir ou s'il a

juste entendu parler de tel ou tel projet."

L'Aji s'inscrit dans une logique de partenariat actif et souhaite travailler en lien non seulement avec les autres Aji (1) mais aussi avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'arrondissement comme par exemple le centre d'animation "Le Moulin" (2) ou la mission locale pour l'emploi (3). Dans cet esprit de réseau, toutes les associations de quartier sont invitées à donner des informations sur leurs activités afin que l'Aji puisse servir de relais.

Des animations occasionnelles seront développées. L'éveil à la création a ainsi commencé avec un atelier "masques" pour le Carnaval. L'Aji soutient activement la préparation de la fête des Thermopyles, organisée les 18 et 19 juin par l'association Urbanisme et démocratie avec des habitants de tous âges. Les habitants du quartier, parents et enfants sont très contents de l'arrivée de l'Aji. On l'avait attendue depuis longtemps, et c'est déjà comme si elle avait toujours été là ! S.B.

(1) Une deuxième Aji existe dans le 14e au 1, rue Maurice Bouchor (La Page n°50). La nouvelle Aji de la rue Didot remplace celle de la rue de Gergovie, fermée l'an dernier.

(2) Le centre d'animation "Le Moulin" est un lieu d'ancrage social de quartier. Lors de la fermeture de l'Aji de Gergovie qui comptait plus de 300 jeunes inscrits, Jean-Louis Lambert et son équipe ont répondu "présent"

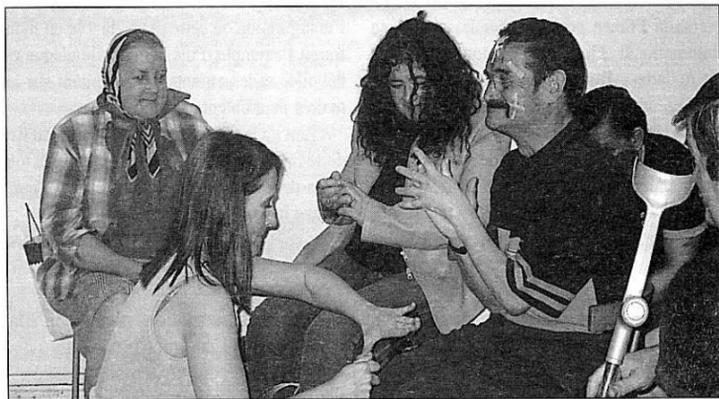
23bis, rue du Moulin de la Vierge, 01.45.43.79.91.

(3) Structure de service public, la Mission locale "Paris d'avenir", accueille des jeunes non scolarisés domiciliés dans les 6, 7, 14, 15 et 16e arrondissement pour une aide à la conception et construction de leur projet professionnel. 24-26, rue de Châtillon, tél. : 01.40.52.77.30. (La Page n° 49)

L'association Paris pour les jeunes (PLJ) est subventionnée par la mairie de Paris et agréée par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Depuis sa création en 1979, elle concourt directement à la politique de la Ville de Paris en faveur de la jeunesse, à partir de deux centres d'animation dans le 20e arrondissement de Paris (Louis Lumière et Les Amandiers) et de 18 Aji qu'elle gère. L'association poursuit sa vocation première d'aide aux métiers de l'animation, du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) au Béatep (Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire), et aussi à la micro-informatique (Passport pour l'informatique). Contact : Paris pour les jeunes, 110 rue des Amandiers, 75020 Paris, tél. : 01.44.62.85.40. <http://www.paris-les-jeunes.com>.

Rue de Ridder

● Soirée musicale au centre d'hébergement de personnes SDF



Le 17 mars dernier, rue de Ridder, le Centre d'hébergement d'urgence pour soins infirmiers (Chusi) du Samu social et les personnes qui y sont hébergées ont invité des voisins de quartier à une soirée musicale. "La Page" a assisté à cette animation très sympathique.

Les trois jeunes femmes du groupe Mamouchka ont présenté un panel de chansons populaires et traditionnelles russes. Accompagnées de leur violon, guitare, contrebasse et chant, Natalia Ermilova, Veronika Boulytcheva et Jeanne Brisson ont transporté la salle au pays des grandes plaines et des steppes. Poésie et joie ont fait de ce spectacle de qualité un moment de plaisir et de découverte d'histoires, de vie, d'amour et

d'amitié, amusantes et banales, contées chaleureusement en musique.

Pour mettre en place cette soirée, subventionnée par le Fonds social européen, le Chusi a fait appel à l'association Tournesol (*) qui a comme objectif de faire entrer l'art à l'hôpital. Depuis 1990, elle propose des spectacles de toutes sortes à des personnes hospitalisées, enfants, adultes, personnes âgées et personnes désocialisées, sur les lieux traditionnellement réservés aux soins. S.B.

(*) Association Tournesol, hôpital Saint Louis, 1, avenue Claude Vellefaux, Paris 10e, tél./fax. : 01.42.40.23.26. Internet : www.chez.com/associationtournesol

Une réinsertion, "pas à pas"

● L'association Apaso a inauguré ses locaux rue de l'Ouest

Début mars, l'association pour la prévention, l'accueil, le soutien et l'orientation (Apaso) a fêté son installation au 50, rue de l'Ouest !

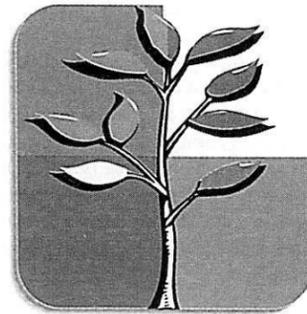
Le 9 mars dernier, Apaso a ouvert ses portes aux représentants professionnels et associatifs du secteur social de l'arrondissement et a remercié l'équipe municipale d'avoir réussi à mobiliser les financements publics et trouvé le lieu adéquat permettant de réaliser un projet d'insertion sociale innovant.

"Apaso" veut dire "pas à pas" en espagnol. Ici on ne met pas la pression pour trouver des solutions superficielles à une problématique bien souvent liée à des facteurs multiples.

L'association a été créée en 1989, d'abord pour apporter un service d'écrivain public. Au fil des rendez-vous destinés à l'aide aux

démarches administratives, le besoin se fit sentir d'aller plus loin et de faire un point plus complet. Le projet pédagogique de l'antenne de la rue de l'Ouest souhaite répondre à ce besoin et propose un accompagnement social personnalisé ainsi qu'un soutien psychologique aux bénéficiaires du RMI et aux demandeurs d'emploi. Une équipe composée de psychologues, animateurs, formateurs et juristes est là pour accueillir et épauler les personnes qui en font la demande.

Progressivement, cette formule permet aux personnes, souvent fragilisées par l'exclusion, de découvrir leurs propres forces et compétences pour laisser émerger des projets de vie et professionnels. En complément et pour prendre de l'assurance, elles peuvent participer à l'atelier d'écriture, à une sortie



culturelle ou encore se ressourcer par une séance de relaxation à l'espace santé.

A partir du mois de juin seront mis en place les "Cafés parents" pour conforter la relation parents-enfants. C'est en favorisant la communication et en développant un réseau d'entraide lors des moments de crise que l'association souhaite prévenir la violence intrafamiliale.

SABINE BRÖHL

Pierre et Michel Fournier Opticiens diplômés

Grand choix de montures et lentilles

UNE LUNETTE VISION DE PRÈS VOUS SERA OFFERTE

pour tout achat d'une paire de verres progressifs

Tél. 01 43 22 48 13 - 26, rue Daguerre - 75014 Paris

Une tradition ouvrière : la coopérative. L'exemple de Plaisance

● Alain Rustenholz montre, à travers son livre "Paris ouvrier", l'aventure des coopératives à Plaisance*.

En 1874, l'épicerie coopérative "L'Avenir de Plaisance", rue Pernety, fut fondée par Alfred Hamelin, de la Fédération du Livre, par un autre typo, Xavier Guillemain... et par un policier délégué par la préfecture de police. En 1884, la coopérative ne compte encore que 60 membres, qui seront 600 en 1892, parce que "c'est à cette époque que l'élément socialiste révolutionnaire s'intéresse au mouvement coopératif." L'Avenir n'emploie encore que 5 personnes mais décide néanmoins d'ouvrir dans la journée alors qu'elle ne le faisait jusque là qu'après 19h.

Au même moment, une coopérative de production, en sacs à papier, papeterie et articles similaires, rue de Gergovie, est fondée par 7 socialistes du quartier de Plaisance, dont les deux déjà cités. Elle doit avoir pour débouché direct les coopératives de consommation, qui pourront aussi en être actionnaires, participer à son administration et, si elles sont acheteuses de ses produits, toucher 15% des bénéfices. Sept ans plus tard, 124 coopératives de consommation s'y fournissaient et 32 en étaient actionnaires.

Entre-temps, dès 1896, L'Avenir de Plaisance réunissait 3 367 membres, achetait le terrain du 13, rue Pernety, et y faisait construire un immeuble. Là, une grande salle de répartition à ciel ouvert ; d'un côté fruiterie, beurre, œufs et fromages, épicerie et liquides ; de l'autre, rayon de chaussures, de vêtements de travail, quincaillerie, broserie, coutellerie, etc. Des caves, un magasin de

réserve, l'atelier de réparation des chaussures, le brûlage du café, les salles du conseil et la comptabilité ; à l'étage, une salle des fêtes où peut répéter l'Harmonie qui vient d'être créée.

En 1899, on adjointra à l'épicerie une boucherie ; la coopérative atteindra alors 5 000 adhérents et comptera 34 employés. Elle écoule, à ce moment là, 4 000 litres de vin par jour, ce qui représente la moitié de la "répartition", comme c'est le cas dans toutes les coopératives de la Seine. Ce "bon" vin coûte 0,55 francs le litre contre 0,70 pour le "mauvais" vin du commerce.

Des conditions de travail améliorées

Les conditions de travail de ses salariés, conditions "socialistes" - L'Avenir de Plaisance ferme le 1er mai et sa boucherie reste ouverte le vendredi saint - donnent une idée de ce qu'était la situation ouvrière la plus favorable à Paris en 1899. La durée du travail est ici de 65 heures par semaine, avec un jour de repos complet par mois. Les employés sont assurés en cas d'accident : la société alloue la moitié de la paie et l'assurance fait le reste. Pour les cas de maladie, la société paie également la moitié des frais. De leur côté, les employés ont organisé une tontine pour venir en aide, par un versement de 2 francs par mois, qui permet au malade de toucher 2 francs par jour. Enfin, le salaire différencié selon les fonctions, est pour la plupart de 180 francs par mois.

Pour autant, la progression n'a pas été

linéaire et les crises ont été nombreuses : "L'Avenir de Plaisance" s'est déchirée entre deux tendances du socialisme révolutionnaire (guesdistes et allemanistes) et les dissidents ont créé de nombreuses coopératives rivales dans le quartier : la Glaneuse, la Ruhe, la Gauloise, l'Union du 14e... La coopérative a accordé un prêt de 100.000 francs à la Verrière Ouvrière créée à Albi en octobre 1896, par les 300 grévistes de Carmaux, licenciés par leur patron, et soutenue par Jaurès. L'Avenir est, néanmoins, restée avec l'Egalitaire, le principal soutien de la coopérative albigeoise.

L'assemblée générale de 1899 vote aussi le concours de 500 francs demandé par l'Alliance du 17e, rue Laugier, et souscrit pour 500 francs à la Cordonnerie Ouvrière. En 1910, "L'Avenir de Plaisance" aura une succursale 13, rue Niepce, où se réunira régulièrement la 14e section de la S.F.I.O.

On ne sait pas comment et quand a fini "L'Avenir de Plaisance", qui a, sans doute, comme les autres coopératives, souffert des conflits entre Parti Communiste et S.F.I.O., et surtout de la concurrence croissante de la grande distribution. Si certains anciens habitants du 14e ont des informations sur ce point, Alain Rustenholz et la Page restent fort intéressés à les partager.

ALAIN RUSTENHOLZ

* "Paris ouvrier", des sublimes aux camarades. Parigramme, Novembre 2003, 368 pages, 29 €.

Raymond Weill

● Peintre, céramiste et dessinateur, R. Weill (1908-1997) a vécu plus de soixante ans dans notre arrondissement.

Dès 1934, Raymond Weill occupe un atelier au 165, boulevard du Montparnasse. Issu de l'Ecole supérieure des arts appliqués et de l'Ecole des beaux-arts, il a alors 26 ans. Ses premiers tableaux datent de 1924 et il vient de participer à un travail collectif en réalisant deux fresques dans l'église du Saint-Esprit du 12e arrondissement : "Saint Martin partageant son manteau" et "Le baiser des lépreux". Après son mariage avec Jacqueline Dreyfus, en 1937, il emménage dans un atelier plus vaste, 4 square Henri-Delormel, occupé auparavant par Soutine et où il demeurera durant soixante ans, sauf pendant la guerre. Fait prisonnier, Raymond subit une captivité de cinq ans en Allemagne. Il en rapportera des dessins à la gouache réalisés avec les moyens du bord ! "Il parlait souvent de cette période pour souligner la grande solidarité qui animait tous les prisonniers", se rappelle sa fille Dominique. Mais, en avril 1942, sa femme Jacqueline, bibliothécaire, a été arrêtée comme résistante et déportée comme juive à Auschwitz dont elle n'est jamais revenue. L'année suivante, sa mère meurt, à son tour, en déportation.

Un artiste éclectique

Rentré de captivité, il peint de nombreuses toiles et illustre des livres pour enfants mais les difficultés financières l'obligent à exercer différents petits métiers : il décore des bijoux en série et vend au porte à porte des articles de bazar. Sa fille évoque l'atelier où ils vivaient "au milieu de ses céramiques et de la poussière due au ponçage". En effet, à partir de 1952, Raymond Weill s'oriente vers un art plus lucratif et crée ses premières céramiques qu'il fait cuire dans le four "Arts et Feux" qui existe toujours villa d'Alésia. Durant plusieurs années consécutives, il exposera ses créations en terre cuite, au salon des métiers



Parmi ses dernières créations, "Confidences au clair de lune".

d'art de la Porte de Versailles. S'étant constitué une fidèle clientèle pour ses vases, coupes, lampes, figurines et autres poteries, il acquiert, en 1961, un atelier 38 bis rue Boulard où il peut enfin installer son propre four de céramiste et où il croise le peintre cubiste André Lhote qui demeure dans l'immeuble. Il y exécute aussi des compositions murales sur lave et des émaux sur carreaux de biscuit (1972-75). Ses nombreux dessins au crayon et à la gouache constituent par ailleurs une œuvre originale*. Une série de peintures à l'huile, comme la très sobre "Confidences au clair de lune" d'inspiration expressionniste, constitue ses dernières créations.

Les doutes du militant

Sa deuxième femme Elvia Durieux, épousée en 1949 à la mairie du 14e, sera sa fidèle compagne en militantisme. Communistes, ils hébergent des Espagnols clandestins fuyant le régime franquiste. Les réunions de cellule se tiennent dans l'atelier du square Henri-Delormel. Raymond avait été candidat dès les élections municipales de novembre 1946

sur la "liste d'union républicaine et résistante" (PCF). Il peint un portrait de Staline dont il ne sera pas très fier quand il quittera le PCF, dans les années 80 : "Quelle libération, disait-il ! Je peux enfin parler de tout, notamment de l'antisémitisme dans le parti." Raymond et Elvia s'éteignent la même année, en 1997. Lui meurt le 27 novembre dans son atelier.

Il laisse quelque 400 dessins, tableaux et céramiques. Sa fille Dominique a réalisé un important travail de recherche autour de l'œuvre de son père et s'est attachée à répertorier cet ensemble. Elle prépare une rétrospective qui devrait se tenir dans la région de Montigny-sur-Loing, où Raymond séjournait dans la maison familiale et peignait de nombreuses toiles. Et pourquoi pas une exposition dans le 14e afin de le faire mieux connaître des habitants de notre arrondissement ?

FRANÇOIS HEINTZ

* Certains sont exposés au restaurant "Midi Trente" 56, rue Daguerre, jusqu'en juin. Tél. 01.43.20.49.82

Une rétrospective Maurice Murlot

● Une exposition et un livre sur Murlot, peintre animalier reconnu.

Pour le vingtième anniversaire de la mort du peintre Maurice Murlot (1906-1983), la mairie du 14e avait organisé une rétrospective de son œuvre à la galerie Montparnasse. De nombreuses huiles, lithographies et bois gravés étaient réunis grâce à Jean-Pierre Hammer, son ami, lui-même peintre et écrivain et auteur de deux ouvrages* sur cet artiste qui vécut quinze ans dans le 14e. Cette exposition-vente, réalisée au profit de plusieurs associations à vocation culturelle et sociale du 14e, a permis de faire découvrir, en même temps que l'originalité des œuvres de ce peintre, l'espace d'exposition de la municipalité, mis à la disposition des peintres et sculpteurs quatre mois par an et qui se dénomme désormais "galerie du Montparnasse" (55, rue du Montparnasse).

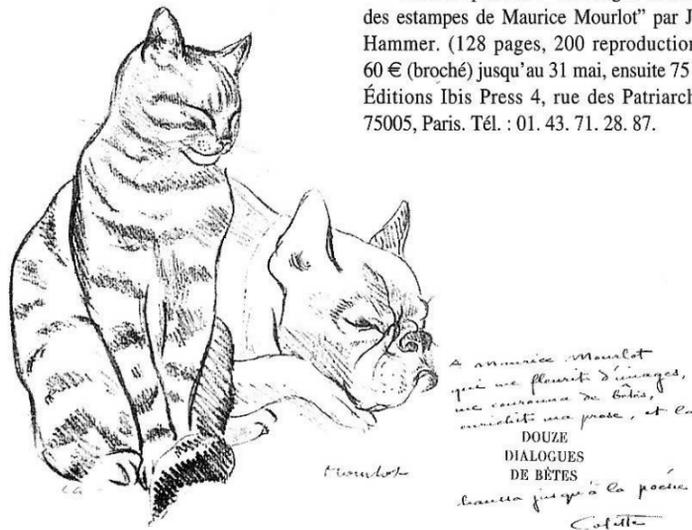
Né à Paris en 1906, Maurice dessine très tôt, encouragé par un père imprimeur-lithographe. En 1937, il obtient le prix de peinture de la Ville de Paris et devient alors un maître du paysage et de la nature morte. Indifférent à toute mode, il peint les paysages d'Ile-de-

France ou d'Afrique du Nord où il passe toute une année. Peintre animalier reconnu, Murlot va illustrer "Le Lion" de Joseph Kessel, "De goupil à Margot" de Louis Pergaud, "Chantecler" d'Edmond Rostand et aussi les "Douze dialogues de bêtes" de son amie Colette. Pour ce travail, elle lui écrit la dédicace "A Maurice Murlot qui me fleurit d'images, me couronna de bêtes, enrichit ma prose et la haussa jusqu'à la poésie."

Entre 1961 et 1971, il travaille chez l'éditeur Bords et réalise notamment l'iconographie des (désormais célèbres) manuels de littérature française Lagarde et Michard. Mais il est avant tout l'œil artistique de l'imprimerie familiale que dirige son frère aîné Fernand. Il y côtoie les plus grands noms de l'époque, Bonnard, Chagall, Matisse, Derain, Picasso, Braque... En 1968 il s'installe dans le 14e, 83, rue de la Tombe-Issoire, dans un petit atelier qu'il occupera jusqu'à sa mort le 15 mars 1983.

FRANÇOIS HEINTZ

* Vient de paraître : "Catalogue raisonné des estampes de Maurice Murlot" par J.P. Hammer. (128 pages, 200 reproductions) 60 € (broché) jusqu'au 31 mai, ensuite 75 €. Éditions Ibis Press 4, rue des Patriarches 75005, Paris. Tél. : 01.43.71.28.87.



Estampe pour "Douze dialogues de bêtes" avec dédicace de Colette.

Un polar pour l'été

Avec "Chaud comme la mort", Jean-Claude Schineizer* nous offre un polar caniculaire. Encore un adjectif ronflant dont les critiques usent et abusent, me direz-vous. Détrompez-vous, il est justifié car l'action se déroule en août 2003, un fameux millésime !

Comme partout dans la ville, les corps sont accablés au 39, rue de Gergovie, où habite Evelyne Mattoz, employée de La Fraternelle Funéraire, une entreprise de pompes funèbres de la rue Auguste-Cain, son fils Richard, qui trafique avec une bande de Malakoff et Ernestine, une black originaire de Port-au-Prince, Haïti. Il me semble utile de situer cet immeuble : juste en face du cabaret "Le Magique", à deux pas du bar Bazange, en plein centre du quadrilatère de la mort. Vous avez bien lu : "de la mort" car, non seulement la canicule sévit mais, en plus, un tueur en série rôde dans ce coin du quatorzième. Il a à

son actif les meurtres de trois jeunes femmes noires. Ernestine va être la quatrième. C'est alors que va intervenir sa cousine Erzulie, une prétesse vaudou habitée. Si j'ajoute que Richard à son tour est assassiné, que Mano, un gitan qui a la tête de Zampano dans "La Strada" va prendre Evelyne sous son aile et l'aider à remonter jusqu'au criminel, que Jacqueline qui bivouaque à la devanture du Fraprix de la rue Didot va mettre tout le monde sur la piste, vous avez tous les éléments pour écrire un polar haute température. Si vous n'êtes pas satisfait du résultat ou si vos amis sourient avec indulgence, procurez-vous le roman. De toutes manières, si nous devions revivre en 2004 un épisode caniculaire, il pourrait être utile de savoir comment opère le tueur.

JACQUES BULLOT

* Editions du Masque, 2004. Sur les autres romans de JCS voir "La Page" n° 46 et 53

LES CRUS DU SOLEIL
146, rue du Château
Tél./fax : 01.45.39.78.99.
Vins de pays et muscats en vrac, appellations du Languedoc-Roussillon, vins de propriétés... mais aussi, charcuteries de la Montagne noire, huile d'olive, charcuterie de taureau...
Boutique-dégustation
ouverte de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 20 h 30
Dimanche matin de 11 h à 13 h.
www.crusdusoleil.fr

La Comédia
Café - Restaurant
51, rue Boulard
75014 - Paris
Tél. 01.45.39.38

Témoignage d'un lecteur

La cour Saint Do ou la belle endormie

● La ferme Montsouris au temps des patronages

Il y a trente ans et plus, ce que l'on appelle maintenant la ferme Montsouris était une cour pleine de vie, un espace attractif, partagé par de nombreux ados. Lieu de retrouvailles pour une tripotée de gamins, tout le monde l'appelait la cour Saint Do. L'endroit appartenait à la paroisse Saint Dominique.

Beaucoup de jeunes ont fréquenté cette cour. Qu'il s'agisse de scouts, de "cœurs vaillants" ou de jeunes du quartier, le lieu pulsait. Cette présence dynamique et enthousiaste, encadrée par des adultes motivés, conférait une âme à cet endroit animé par l'abbé Vaillat. Lieu récréatif, d'activités, de rencontres, de débats ou de festivités diverses, il a été un espace de socialisation essentiel dans le quartier. L'abbé Vaillat était la plaque tournante et le moteur du lieu. En digne héritier de l'abbé Keller, il avait réhabilité des locaux utilisés pour des festivités paroissiales ou des retraites confessionnelles.

Un scoutisme rénové et ouvert a permis à de nombreux jeunes de vivre des expériences riches, ne se limitant pas à la consommation de loisirs : voyages et chantiers au profit de collectifs, camps itinérants, camps à la montagne... Jacques Maillot, fondateur de Nouvelles Frontières est sans doute un des plus beaux fleurons issus de ce lieu.



des personnes qui s'y croisaient enrichissaient chacun et rendait le lieu plus attractif.

Réinvestir la citoyenneté

Il ne s'agit pas de s'adonner à un exercice de nostalgie bucolique, mais plutôt d'éclairer une expérience porteuse de valeurs et d'espérance. Les besoins de la collectivité en matière de socialisation ou d'éducation sont importants. Nous manquons de logements sociaux, de crèches, de lieux pour les associations et d'espaces de jeux collectifs : mini-terrains de foot ou de basket ainsi que des espaces de rencontres pour les anciens, de culture et d'histoire... Le plus difficile et le plus important consiste à mutualiser des moyens au service de tous pour que la citoyenneté s'exerce dans la réalité. La réappropriation collective d'espaces de proximité est un élément concret pour réinvestir la citoyenneté. Les espaces disparus sont diffi-

Pas de ferme pour le promoteur !

Le 18 mars dernier, le Maire de Paris a refusé le permis de construire déposé par la Soferim pour réaliser un ensemble de logements de prestige sur le site de la ferme Montsouris (26, rue de la Tombe-Issoire). Les fondations en béton des immeubles auraient de surcroît, menacé un monument historique souterrain et bien insolite : la carrière médiévale de Port-Mahon. Le Collectif de 38 associations (dont "La Page") qui

se bat vigoureusement depuis 2 ans pour sauver ce site, survivance unique du charme champêtre des faubourgs et du Montsouris médiéval, se propose à présent d'acheter le lieu afin de le restaurer et d'en faire un pôle culturel et sociale exceptionnel. Collectif de Port-Mahon et de la Ferme de Montsouris. Tél. 06.65.02.35.32 collectifportmahon.free.fr

ciles à reconquérir. Dans le 14e comme ailleurs, le patrimoine collectif a été bradé au privé. Il s'agit d'endiguer cette évolution et de retrouver le sens commun. Un espace de socialisation citoyenne ouvert à tous pourrait remobiliser des énergies et rendre vivantes

les valeurs sociétales. Cet effort solidaire serait plus intéressant pour l'arrondissement que l'abandon à un promoteur pour des objectifs financiers (voir encadré).

LOÏC MONNIER

Dégustation au café Daguerre

Mots, visages et mouvements.

J'étais en avance à ce rendez-vous. J'attendais, attablé devant un express, frustré de n'avoir rien à lire, rien à faire sinon regarder autour de moi, dévisager les consommateurs, imaginer la raison qui les avait poussés à s'asseoir là, à rêver peut-être. Mon regard s'arrêta alors sur un panneau qui miroitait dans une lumière feutrée.

Un texte manuscrit s'offrait à ma curiosité :
*"Dans la solitude de ma cellule
 Enfermé dans la tristesse du gris
 Tel un oiseau, je migre vers toi
 Chorus : Je n'ai pas besoin de te voir
 Pour te faire l'amour
 Je n'ai pas besoin de te toucher
 Tu es en moi
 Juste là au bout de mes doigts"*

Ravi d'avoir cueilli un brin de poésie, j'en ramassai un second :

*"La main sur le mur
 Comme un sculpteur aveugle*

*J'y ai passé la nuit
 Dessinant tes contours
 Cherchant à l'infini
 À te fondre en moi
 Là sous mes doigts"*

Le poème s'intitule : "Le mur de ta peau". D'autres festonnent les murs de l'arrière-salle, tous à lire et à déguster sur place : "Comment est-ce ?", "Au gré de la marée", "Je coule, il en découle".

Que voici une idée bienvenue en ce lieu, me disais-je, propre à éveiller la curiosité et le sens poétique des rêveurs, des essouffés aussi bien que ceux des amateurs de blanc sec, de limonade ou de gueuze Lambic.

J'appris alors que l'auteur s'appelle Béatrice des Ligneris, alias Béa de Lilly, femme de théâtre, écrivain et scénariste, et qu'elle est la complice de la sculptrice Laurence Brun, dont l'atelier se situe à quelques centaines de mètres de là. Cette dernière expose quelques

sculptures et des photos qui attestent de son talent. Elle fit sa première exposition à La Coupole en 2002. La rencontre de Laurence Brun avec Florence et Dominique Rolland, les responsables du Daguerre qui projettent de donner une autre dimension à la vie de leur café, est à l'origine de cette exposition. "L'amour que Laurence a du quartier lui a donné envie de faire revivre à travers des photos l'esprit village de la rue Daguerre" nous confie le texte de présentation de l'expo. (1)

On ne peut que saluer l'initiative du café Daguerre qui renoue ainsi avec la tradition d'accueil des artistes dans les cafés montparnassiens, une tradition assez bien respectée dans cette rue, à de notables exceptions près toutefois, d'aucuns oubliant qu'un café ou une brasserie ne sont pas que des cantines pour touristes et, qu'entre midi et quatorze heures, les gens du quartier peuvent avoir envie de s'asseoir et de déguster un café en lisant le journal, en conversant avec des

ami(e)s ou en rêvant devant une œuvre d'art. Abandonnant cette réflexion, je m'avais que j'avais toujours poésie en tête et je ne résistai pas à la tentation d'en faire un bouquet :

*Sur les murs gris et sales
 Ton visage naît et disparaît
 Sous mes doigts qui courent ;
 Et mon âme s'évade
 Je tombe les bras étendus,
 Les poings serrés
 Jamais, l'amour ne fut si bien fait.*

Je dus m'interrompre à la troisième strophe... Celle que j'attendais était devant moi. Je me suis levé et lui ai offert trois brins de poésie.

JACQUES BULLOT

(1) Exposition "Mots, visages et mouvements" jusqu'au 8 juillet 2004, café Daguerre, 4, avenue du général-Leclerc.

Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia** : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 207, "les journaux Plaisance".
- Rue Alphonse-Daudet** : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez** : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Beauvier** : n° 47, Cécil Hôtel
- Rue Bezout** : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard** : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret** : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5, Académie musicale (le mercredi soir).
- Rue Brézin** : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune** : n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Rue Daguerre** : n° 44, librairie Polat.
- Avenue Denfert-Rochereau** : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau** : kiosque.
- Rue Didot** : n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 60, Au vrai Paris ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Boulevard Edgar-Quinet** : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc** : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maïndron** : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin** : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 33, Café Signes ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard** : n° 5, librairie-presse Liard.
- Avenue du Maine** : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue de l'Ouest** : n° 14, New's Art Café ; n° 20, Presses de l'Ouest ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Place de la Porte-de-Vanves** : n° 3, librairie Poisson.
- Porte d'Orléans** : librairie-presse.
- Rue Raymond-Losserand** : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail** : n° 214, kiosque Vavin.
- Avenue René-Coty** : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière** : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, Magic Retour.
- Boulevard Saint-Jacques** : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarrette** : n° 59, thés, produits diététiques Laffarge.
- Rue de la Tombe-Issoire** : n° 91, librairie.
- Rue Vandamme** : n° 14, librairie grecque.

Charolais Terroir
 n°1 en France
 des labels rouges gros bovins

Jean-Pierre Borget
 Boucherie agréée
 48, rue Daguerre
 Paris 14e - 01 43 22 16 01



Au Vrai Paris
 Café Bar Galerie
 Brunch le dimanche
 recommandé par le Guide du Routard 2003
 60, rue Didot - Paris 14e - 01 45 43 30 24
 TOUS LES JOURS
 www.auvraiparis.com

La Page
 est éditée par l'association
 L'Equip'Page : 6 rue de l'Eure,
 75014 Paris.
 Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.
 Courriel : lapage.14@wanadoo.fr.
 Directrice de la publication : Nadine
 Gautier. Commission paritaire n° 83298.
 ISSN n° 12801674.
 Impression : Rotographie,
 Montreuil. Dépôt légal :
 mai 2004.